

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

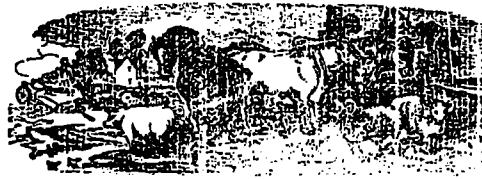
- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 13 Décembre 1870. No. 10-11

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2-00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1

Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,

Bureau du Courrier,
St. Hyacinthe,
P. Q.

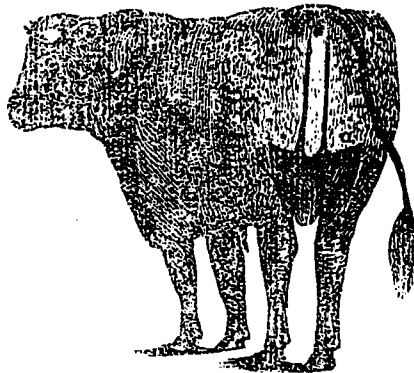
TRAITE DES VACHES LAITIÈRES.

(Suite)

SIXIÈME CLASSE

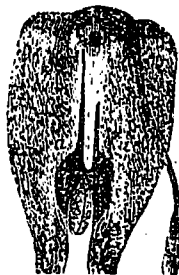
Taureaux double lisières.

Il serait bon de rechercher avec soin les taureaux de cette classe, comme types régénérateurs.



1er ordre.—Bons.

L'écusson de cette classe est tout différent des autres par la forme. Il est divisé en deux parties par une bande de poil, descendant, qui, partant de l'anus, descend perpendiculairement jusqu'à sur les testicules, et sépare, l'écusson en deux parties égales; ces taureaux sont d'autant meilleurs que cette séparation est plus tranchée, que le poil et la peau sont dans les conditions de finesse et de couleur des premiers ordres des autres classes.



2ème ordre.—Médiocres.

La partie inférieure de l'écusson est déprimée et arrondie; la bande de la gauche remonte seule jusqu'à l'anus,

celle de droite est interrompue vers la moitié du trajet; toutes deux sont plus rapprochées de la ligne mitoyenne que dans l'ordre précédent.

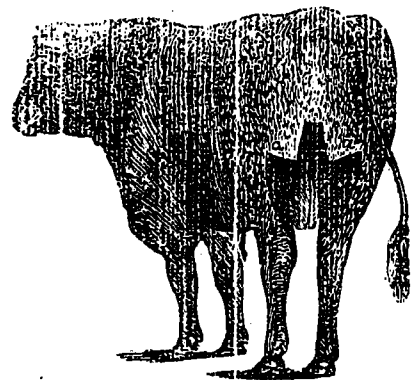


3ème ordre.—Mauvais.

L'écusson est déprimé de plus en plus, et les bandes encore plus resserrées que celles de l'ordre précédent; la bande de droite est interrompue vers les deux tiers de son parcours, celle de gauche vers les deux tiers; elles paraissent néanmoins se prolonger par quelques poils hérissés et montant par interruption.

SEPTIÈME CLASSE.

Taureaux Poitevins.

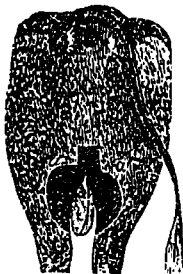


1er ordre.—Bons.

La forme de l'écusson est identiquement la même que dans la femelle de même classe et de même ordre; le duvet qui recouvre l'écusson et toute la partie au dessus, est redouté, fin et soyeux. La couleur de la peau est

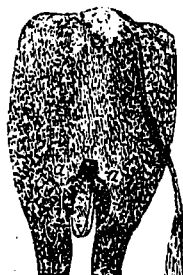
jaunâtre et onctueuse, ainsi que la poussière épidermique qui s'en détache.

Les taureaux de cet ordre sont très bons pour la reproduction des qualités lactifères, lorsqu'ils réunissent au premier degré toutes les conditions ci-dessus détaillées.



2ème ordre.—Médiocres.

L'écusson, déprimé dans toutes ses parties, présente la forme d'une dame Jeanne à ventre arrondi.



3ème ordre.—Mauvais.

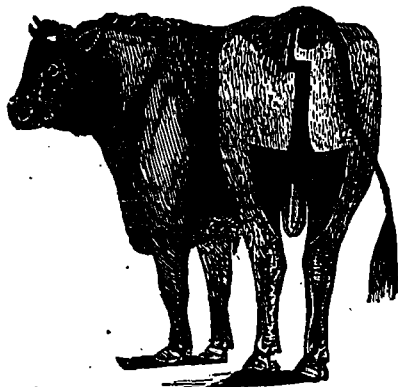
L'écusson est plus déprimé encore que dans le deuxième ordre, très circonscrit; sa forme est en général irrégulière.

HUITIEME CLASSE.

Taureaux Equerrins.

Les taureaux qui appartiennent au premier ordre de cette classe sont bons reproducteurs.

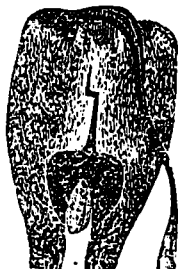
1er ordre.—Bons.



La forme de l'écusson est la même dans la partie inférieure que celle des taureaux lisières; la bande de poil montant vers l'anus est interrompue à environ 3 pouces au dessous et se termine par une équerre en forme de baïon-

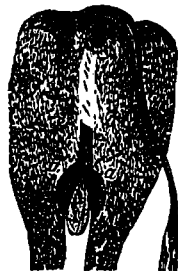
nette à gauche, remontant jusqu'au-dessus de l'anus de ce côté seulement. Au reste, les signes et les caractères sont les mêmes que dans les vaches de même classe et de même ordre.

2e. ordre.—Médiocres.



La base de l'écusson est arrondie et déprimée comme dans le deuxième ordre des autres classes; la ligne qui devie à gauche pour former l'équerre se trouve 5 pouces environ au-dessus de l'anus et l'épi remontant en forme de baïonnette se trouve interrompue dans la direction de l'anus.

3e ordre.—Mauvais.



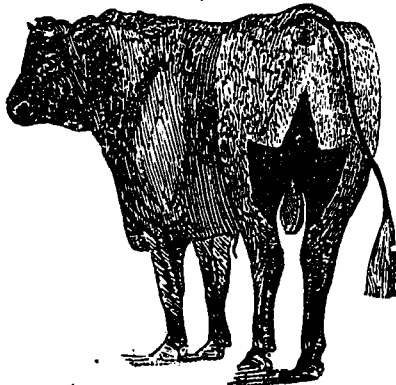
L'écusson est encore plus resserré et déprimés que dans le deuxième ordre; l'équerre est très-peu sensible et la pointe s'élève en s'amincissant et en se perissant.

NEUVIEME CLASSE.

Taureaux Limousins.

Ces taureaux se rencontrent communément dans toutes les races; ils ne sont bons qu'en autant que l'écusson est bien développé et offre les caractères identiques du premier ordre de la classe

1er ordre.—Bons.



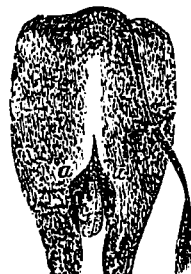
La forme de l'écusson est la même que celle des vaches du premier ordre de la même classe; la pointe qui remonte en forme de flèche doit s'élever jusqu'à environ 4 pouces au-dessus de l'anus et être formée d'un poil soyeux, court et fin. La peau doit avoir la finesse, la couleur et l'onctueux des premiers ordres.

2e. ordre.—Médiocres.



L'écusson est resserré; les angles en sont abaissés et arrondis; la pointe formant la flèche est moins développée et plus éloignée de l'anus.

3e. ordre.—Mauvais.

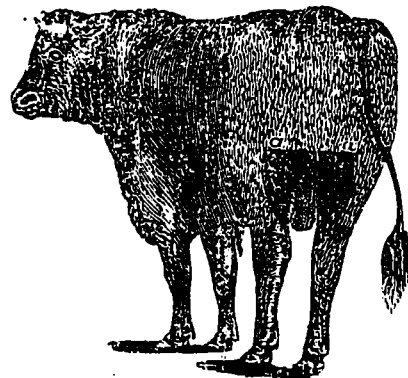


L'écusson est encore plus déprimé et plus resserré que dans toutes ses parties, il ne fait plus que circonscrire les bourses.

DIXIEME CLASSE.

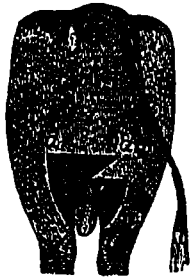
Taureaux Carrésins.

Ces taureaux se rencontrent et sont en assez grand nombre dans toutes les races; ils ne sont bons qu'autant que leur écusson réunit toutes les conditions de forme et d'étendue assignées à l'écusson de la classe des vaches correspondantes.



1er ordre.—Bons.

L'écusson part des testicules et s'élève à environ 4 pouces au dessus du scrotum ; une ligne transversale aboutit sur les deux cuisses aux points marqués *aa*. Comme dans les autres classes, le poil montant prend en dedans et au dessus des jarrets et déborde sur les cuisses jusqu'aux points *aa*. Ceux du premier ordre doivent avoir l'intérieur et le fond des cuisses d'une couleur jaunâtre, comme les vaches du premier ordre de cette classe.



2ème ordre.—Médiocres.

L'écusson, plus petit que le précédent conserve exactement les mêmes formes à la même couleur de peau dans l'intérieur des cuisses ; seulement sous le point *a* du côté droit il se trouve l'épi cuissard.



3ème ordre.—Mauvais,

L'écusson est encore plus rétréci que le précédent ; il n'embrasse que la surface du scrotum, qu'il paraît séparer par une ligne courte horizontale.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

En lisant les extraits du rapport de M. l'abbé Godin publiés dans un de nos derniers numéros, on a dû remarquer que le délégué Canadien exprime l'idée qu'aucun des systèmes suivis en France, en Belgique, ou en Irlande, pris séparément, ne peut répondre aux besoins du pays, mais que dans les programmes de chacun d'eux, nous trouverions beaucoup de choses que nous pourrions emprunter avec fruit." Et M. l'abbé Godin attire l'attention de

l'honorable auquel il adresse un rapport, surtout sur les programmes des maisons de Beauvais, Gembloux, et Glasnevin. Nous croyons donc utile de publier la partie de ce rapport, qui concerne ces établissements. Nous empruntons ces nouveaux, comme ceux que nous avons déjà publiés, à la *Semaine Agricole*.

Après avoir quitté Grignon, dit M. l'abbé Godin, j'allai visiter l'Institut normal agricole de Beauvais. Il y a Beauvais, dans une même institution, et marchant côte à côte, deux cours : un cours normal agricole, et un cours normal primaire, l'Institut normal Agricole a été fondé en 1855, avec le concours du Gouvernement et du conseil général de l'Oise.

Il a pour but : 1o De donner l'instruction théorique et pratique aux jeunes gens, âgés de 16 ans au moins, qui désirent embrasser la carrière agricole.

2o. De préparer au professorat agricole ; 3o. de faire naître des vocations agricoles, de les encourager et de populariser les connaissances utiles à l'agriculture,

L'établissement est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, aidés du concours de professeurs laïques et sous le patronage de l'Administration.

Les études relèvent d'une commission nommée par M. le Préfet. Elle se compose du Directeur de l'établissement et des professeurs attachés à l'Institut, d'un Ingénieur, du Professeur d'Agriculture, du Vétérinaire de l'arrondissement et de trois autres membres.

Cette Commission prononce sur l'admission des élèves et sur leur passage d'une année d'études à l'autre, sur les résultats de ces études et sur les récompenses qui se distribuent à la fin de l'année. Elle délivre aux élèves de troisième année, qui en sont jugés dignes le brevet de capacité agricole, et le diplôme de professeur, etc., comme on peut voir au programme qui accompagne le présent rapport.

La durée des études et de trois ans : une exploitation agricole est annexée à l'Institut ; la ferme exploitée occupe une étendue d'environ 364 arpents ; elle est située à trois milles de l'école ; les Directeurs en ont obtenu la location pour un terme de 27 ans, à raison de 31 francs l'arpent, monnaie de France ; une fois ou deux par semaine, les élèves se rendent sur la ferme, pour s'initier à la pratique de l'agriculture et se livrer au travail manuel.

Tout près de l'Institution, est un jardin d'une assez grande étendue pour permettre aux élèves d'aller tous les jours, pendant une heure, se livrer à la pratique de l'arboriculture et de la culture potagère et de s'initier à tous les secrets de cet art.

Le Cours Normal Primaire a pour

but de former des instituteurs pour les écoles primaires et de préparer au cours agricole ceux des élèves qui voudront plus tard étudier la science de l'agriculture. On enseigne aux élèves qui suivent ce cours les éléments de l'agriculture et de l'arboriculture. Ainsi, cette Ecole Normale, tout en préparant les élèves à l'enseignement primaire, peut aussi les préparer au Cours Agricole.

Quatre-vingt-six élèves, en avril dernier, fréquentaient le Cours Normal Primaire, et quarante, le cours normal agricole ; les derniers sont pour la plupart des jeunes gens de première famille, cependant quelle que soit la famille à laquelle ils appartiennent, ils sont obligés à tous les travaux de la ferme, aux heures de pratique, comme les fils de fermiers. Le gouvernement vient en aide à l'institution par une subvention annuelle de 5,000 fr. Cette somme est toujours entrée dans la comptabilité de la ferme et a permis aux directeurs de réaliser un bénéfice de 3,000 fr. en moyenne par an.

Je vais transcrire ici une lettre que j'ai reçue du directeur, de l'Institut de Beauvais, en réponse à quelques renseignements que je lui demandais de vouloir bien me donner.

Elle confirme ce que j'ai déjà dit sur cet établissement, et y ajoute encore quelques détails.

"Beauvais le 16 avril 1869.

"Monsieur l'Abbé Godin,

"Je vais répondre catégoriquement aux diverses questions posées dans votre missive du 14 courant."

Il serait peut-être à propos de faire remarquer ici que j'avais déjà fait ces questions de vive voix, et que ce Monsieur n'ayant pu y répondre immédiatement avait remis à plus tard pour le faire : sa lettre du 16 avril continue comme suit :

"1o. Dépenses faites par l'Institut Agricole, par le gouvernement ou le Département.

Notre Ecole Agricole étant libre, le Gouvernement nous alloue une subvention qui s'élève chaque année à 5,000 fr. Quant au Département, il a créé dans cette Institut deux bourses de 800 fr. chacune. Les 5,000 fr. de subvention ont toujours été appliqués à la Comptabilité de la Ferme, et nous ont mis en bénéfice de 3000 frs. en moyenne par an. Sans le concours du Gouvernement nous aurions été en perte sous ce rapport. Reste à savoir si le déficit de 2,000 fr. n'aurait pas été comblé par les avantages que présente la pension un peu élevée des élèves.

2o. Parallèlement à l'Institut Agricole, marche le Cours Normal pour former des Instituteurs primaires, La pension de ceux-ci est de 450 fr, on y comprenant l'Agriculture, l'Arboriculture, la Gymnastique, l'Orgue, &c., "Vingt-huit boursiers sont à la charge du Département qui paie 14,000 francs par an, sans se préoccuper

d'installation, de francs de possession, &c., &c.

"Le Pas-de-Calais, la Nièvre et l'Oise sont les seuls Départements qui jouissent de ces avantages primaires. Les autres paient non seulement les bourses, mais encore de 12 à 14,000 fr. pour le personnel enseignant ; autant pour l'installation, le loyer et l'entretien des bâtiments.

"Le cours normal se compose ainsi :

"Vingt-huit boursiers à bourses entières.

"Cinquante-huit élèves libres.

"30. L'Institut Agricole, au contraire possède quarante jeunes gens des premières familles appartenant à l'aristocratie ou à la grande culture.

40. La comptabilité se compose chaque année : premièrement, d'un Inventaire général du matériel mobilier et immobilier ; secondement, d'un compte particulier pour la vacherie, l'écurie, les volailles, &c., &c., ainsi que des comptes de culture ; la vacherie et la porcherie surtout ont produit d'excellents résultats. Le tout se termine par un bilan général suivi d'un bilan récapitulatif, depuis la fondation.

"Quant à l'organisation du Cours d'Agriculture et d'Arboriculture, je vous rappelle 1o que le cours d'agriculture a lieu tous les jeudis, de 10 heures à 11½ heures, au point de vue théorique.

"Le Cours est rédigé par les élèves, et une heure de répétition, complète la théorie. Au point de vue pratique, les élèves participent assez souvent aux travaux multiples d'une ferme de 125 arpents que vous avez vue. Le professeur est Mr. Gossin, agronome distingué.

"2o. Quant au cours d'Arboriculture et de culture potagère, il est professé par M. Delaville, praticien consommé. Il a lieu tous les samedis, de 10 heures à 11½ heures, avec rédaction et répétition par le jardinier-chef.

"La pratique est plus sérieuse ici que pour l'agriculture. En effet, les élèves vont tous les jours une heure au jardin, et travaillent par eux-mêmes l'arboriculture et la culture potagère ; ils s'initient ainsi à tous les secrets d'un art qu'ils mettront un jour ou l'autre en pratique dans le jardin communal. Cela se comprend : En France, où la culture est très avancée, les instituteurs ne peuvent avoir la prétention de se placer au premier rang ; mais pour l'arboriculture et la culture potagère, ils peuvent sans inconvénient s'élever au-dessus ; c'est l'inverse de ce que nous faisons à l'Institut agricole. Ici l'agriculture domine, et l'arboriculture domine, et l'arboriculture y occupe le second plan, tout en n'étant pas négligée.

"Agréer M. L'abbé, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

"Frère EUGÈNE-MAUR, Directeur."

Je me permettrai d'ajouter que cette institution paraît être en état de prospérité, bien que nouvellement fondée, et Mr. le Sous-Directeur de la division d'agriculture m'en a parlé avec éloge.

La ferme-école est une exploitation rare, conduite avec habileté et profit, et dans laquelle des apprentis exécutent tous les travaux, recevant, en même temps qu'une rémunération de leur travail, un enseignement agricole essentiellement pratique. Ainsi, d'une part culture fructueuse, et par conséquent exemplaire, et de l'autre, enseignement pratique de l'Agriculture ; voilà le double caractère de la ferme-école.

Quant à son but principal, il consiste à former d'habiles cultivateurs praticiens, capables soit d'exploiter avec intelligence leur propriété soit de cultiver la propriété d'autrui, comme fermiers métayers, régisseurs, soit enfin de devenir de bons aides ruraux commis de ferme, contre-maitres, chefs de main-d'œuvre ou d'attelage.

Les apprentis prennent et doivent prendre une part sérieuse et réelle à tous les travaux de l'exploitation qu'ils exécutent, ainsi que le feraient des ouvriers recevant un salaire, et cela pendant le temps fixé par le règlement. Le temps de séjour à l'école est de trois années.

Les élèves doivent être âgés au moins de 16 ans, et chaque jour, ils reçoivent un cours de deux heures sur l'agriculture et l'arboriculture tout-à-fait pratique. Le reste du temps, ils doivent s'occuper aux travaux de la ferme.

Les Fermes-Écoles prennent leurs apprentis parmi les travailleurs ruraux il a été statué que pendant toute la durée de l'enseignement professionnel les jeunes gens ne coûteraient rien à leurs parents et que ce plus ils obtiendraient à titre d'encouragement une sorte d'équivalent des gages qu'ils recevraient, s'ils travaillaient ailleurs.

C'est à ces divers titres qu'outre le profit du travail attribué aux Directeurs profit qui ne peut entièrement payer les dépenses de nourriture, soins médicaux, blanchissage, chauffage etc., il est encore alloué par an, à celui-ci, une somme de 175 fr. par apprenti présent et que de plus, à ces 175 fr. sont ajoutés 75 fr. dont une partie la moins importante sert à couvrir les dépenses auxquelles peut donner lieu l'entretien du troussseau ; le reste entre dans la composition d'une masse à répartir, à la fin de chaque année, par les soins et sous la garantie du directeur qui prend pour base de cette répartition le zèle et la bonne conduite des jeunes gens ; les primes qui résultent du partage de cette masse entre les apprentis, et qui composent le pécule, ne sont pas cependant immédiatement payés à ceux-ci ; ils ne les reçoivent qu'à leur sortie de l'établissement et n'y ont plus aucun droit s'ils quittent l'école avant d'avoir terminé leurs études.

Chaque année, une prime de 400 francs est attribuée à l'apprenti qui, ayant terminé son cours complet d'étude, aura obtenu pour cette dernière année le no. 1, lors de l'examen.

Le gouvernement pourvoit pour la modique somme de 6,000 à 7,000 francs aux traitements du personnel qui se compose comme suit : Un directeur, qui est ordinairement le fermier ou le propriétaire de la ferme exploitée, avec un traitement de.....2,400 frs.
Un chef de pratique.....1,000 "
Un surveillant comptable.....1,000 "
Un vétérinaire.....500 "
Un jardinier-pépiniériste.....1,000 "
Sur quelques fermes, un berger.....1,000 "

Total.....6,900 frs.

La ferme école que j'ai visitée est celle d'Hetomesnil : elle contient 370 arpents de terre en culture, jardins, herbages et bois.

Tous les bâtiments d'exploitation, construits en pierre et en briques, ont été construits avec luxe.

C'est une des fermes écoles qui paraissent le plus prospère. Bien que le Gouvernement semble subvenir à tous les frais d'entretien des élèves, moins d'habit, plusieurs fermes-écoles, ne réussissent pas, et ont peu d'élèves, parce que le gouvernement ne fait pas encore assez pour assurer le progrès de ces institutions.

Il paraît trop long à un grand nombre d'élèves de travailler pendant trois années sur la ferme d'autrui, et de n'avoir que deux heures d'étude par jour, avec la seule espérance de recevoir peut-être une modique somme d'argent à la fin de leur cours, tandis que le besoin de quelques pièces de monnaie se fait sentir chaque jour.

COLONISATION.

La paroisse de St. Christophe a fait l'acquisition d'un citoyen dans la personne de M. Solime Bourbeau, cultivateur de St. Pierre les Bequets qui, après une courte visite dans nos endroits s'est tellement épris des cantons de l'Est, qu'il a décidé de s'y établir de suite. A cette fin il a acheté la magnifique propriété de M. Martin, que ce M. a beaucoup améliorée l'année dernière, et se propose de venir s'y établir aux premiers bons chemins de l'hiver. Inutile d'ajouter que nous lui souhaitons une cordiale bienvenue. Il est déjà des nôtres, et à ce titre de colon dévoué et intelligent, nous sommes aussi fiers de son acquisition qu'il l'est du magnifique établissement qu'il vient d'acheter et qui ne manquera pas, sous sa direction, de lui apporter une ample dédommagement à ses peines.

Pourquoi les cultivateurs des vieilles paroisses ne feraient ils pas comme M. Bourbeau, tenter une visite aux belles

terres des cantons de l'est, et juger par eux-mêmes de la valeur des nouveaux établissements ? Nous sommes sûr qu'un bon nombre, enchantés de nos montagnes des beaux bois francs et des rustiques clochers qui les dominent ne marchanderaient pas les avantages de toute sorte qui leur sont offerts ici. Que ceux donc qui n'ont pas encore visité les cantons de l'Est se donnent ce plaisir au plutôt ; ils verront vite tomber leur préjugés. Ils verront que si la colonisation a son côté sombre et ses misères, elle a aussi des aspects riches et attrayants. Ils y verront l'avenir d'un homme de courage peut se créer, l'honnête indépendance dans laquelle sont placés les familles de colon qui, avec du travail et de l'ordre, ont pu persévérer dans leur position.

Nous les invitons donc en masse et en particulier, et nous leur prédisons s'ils écoutent la voix du patriotisme et s'ils connaissent leur véritable intérêt comme M. Bourbeau dont nos lecteurs viennent de faire la connaissance, des succès peut être inconnus dans les vieilles paroisses que l'on se décidera à quitter.

Union des Cantons de l'Est,

CAUSERIE AGICOLE.

On nous écrit de St. Jérôme :

Dimanche dernier à la suite de la grande messe, M. Labellé curé de St. Jérôme a donné à ses paroissiens une causerie agricole sur les engrais. Bon nombre de cultivateurs s'y trouvaient et ont écouté avec la plus grande attention.

A la fin de cette entretien sur l'agriculture ils ont dit qu'il leur était impossible de se rappeler tout ce qu'on leur disait, et qu'ils étaient décidés à acheter des catéchismes agricoles, si on voulait bien leur en procurer. Notre bon curé avait sur la table le livre des 100 louis d'or et le catéchisme de M. Leclerc sur l'agriculture. Il se propose de les répandre à profusion, ainsi que d'autres livres élémentaires sur le sujet comme ceux du Dr. Larue et du Dr. Paquin.

Depuis que l'on parle d'agriculture on commence à comprendre l'importance de posséder des vaches autant que sa terre peut bien les nourrir.

Aussi ces animaux, depuis un an, ont doublé de valeur. C'est un bon signe. A force de travail et d'efforts, on viendra à vaincre les préjugés, tout en disant de bonnes vérités à ces braves gens. Le lecteur leur a dit, entre autres choses, qu'anciennement les terres donnaient d'abondantes récoltes sans demander une culture faite avec art, parce que la terre était plus fine que les habitants. Mais aujourd'hui, les rôles sont changés, il faut être plus fin que la terre si on veut la voir se couvrir de luxuriantes mois-

sons. Mais comme on néglige les engrais dans ce pays !

Cependant avec le concours des hommes de bonne volonté, on obtiendra avant peu d'années un succès sensible et ceux qui y auront contribué mériteront certainement de la patrie.

Voici une initiative qui ne nous surprend pas de la part d'un homme aussi dévoué aux intérêts du pays que l'est le Reverend Messire Labellé.

Mais n'avons nous pas raisons de nous demander pourquoi plusieurs autres hommes de dévouement, n'imiteraient pas ce bel et généreux exemple ?

-- *Semaine Agricole.*

MOYEN D'AMELIORER LES RACES.

Les bestiaux de race canadienne, si on apportait l'attention qu'il faut à leur éducation et à leur alimentation, je ne doute nullement que, de tous les troupeaux qui se trouvent actuellement dans le pays ne soient les plus convenables et les plus profitables pour la Province de Québec. Les meilleures vaches laitières que j'aie vues, étaient de cette race, quoique je les eusse achetées au marché parmi des troupeaux qui n'avaient pas été élevés, ni soignés, ni alimentés de la manière la plus judicieuse ni la plus exacte. Les vaches sont de petite tailles mais généralement d'une excellente forme, os, têtes et cornes bien proportionnés. Elles donnent du lait plus riche qu'aucune autres vaches, et bien que la quantité qu'elles en donnent par jour puisse ne pas être aussi forte que celle des grandes vaches américaines, elles en donnent plus constamment et plus longtemps.

Si cette race était soignée avec attention, comme le sont les bestiaux de races choisies en Angleterre, si elle était pourvue suffisamment de nourriture depuis la naissance jusqu'à la maturité, si on choisissait les animaux les mieux faits, mâles et femelles, pour la multiplication, si on engraisait mâle et femelles, ceux qui sont d'une forme défectueuse pour la boucherie, si on affranchissait à l'âge de 8 ou 10 jours tous les mâles qui ne sont pas nécessaires à la reproduction, cette race de bétail montrerait des perfections dont les fermiers ne paraissent pas avoir l'idée. Le bœuf de cette race, traité judicieusement, on pourrait le nourrir de manière à le faire peser aisément, mort de 700 à 1,000 livres, à l'âge de quatre ans ; et les vaches de 400 à 600 livres, au même âge ; poids tout à fait suffisant pour nos pâturages, notre nourriture et nos marchés. Le croisement par des taureaux d'une race différente, d'une bonne forme et d'une taille modérée, on pourrait l'essayer avantageusement mais la taille du taureau doit approcher autant que possible celle de la race des femelles dont on a fait le choix.

EXPOSITION A L'ASSOMPTION.

Cette exposition eut lieu au village de l'Assomption, le premier d'octobre. Ce fut l'une des plus belles, et je puis même dire, la plus belle qui se soit jamais faite dans le comté. C'est une preuve évidente que l'Agriculture y fait, des progrès constants.

Les animaux en général étaient nombreux et de belle apparence. Cependant, la pluie torrentielle de la nuit et du matin en avait empêché un grand nombre de se rendre. Le nombre de bêtes était très considérable, surtout pour les bêtes à cornes, que l'on regarde comme la base de l'Agriculture progressive. Toutes les classes étaient bien représentées. Il y avait de jolis taureaux, tant sous le rapport des formes que sous celui des qualités apparentes. Ils provenaient pour la plupart du croisement des races Ayrshire et canadienne, ou Ayrshire et Durham. Parmi les vaches laitières, on remarquait plusieurs bêtes de choix entre autres une magnifique vache Durham importée, appartenant à un Monsieur Trudel, de St. Roch l'Achigan. On assure que cette vache a donné 17 pots de lait par jour. Nous admirâmes aussi plusieurs magnifiques taures qui promettent beaucoup de bénéfices à leurs propriétaires.

L'espèce chevaline était dignement représentée : on remarquait plusieurs beaux étalons. Cependant les chevaux de gros traits laissaient en général, à désirer tant sous le rapport des formes que celui des aptitudes spéciales. Nous espérons que les éleveurs du Comté de l'Assomption porteront leur attention sur ce point important pour l'Agriculture. Pour nos labours de terres fortes et nos charroyages à la ville, il nous faut évidemment de forts chevaux. Mais nous avons la conviction que le superbe étalon percheron de la société va parfaire la race des chevaux d'agriculture et de roulage dans tout le Comté.

Dans les juments poulinières on aurait désiré des formes plus parfaites et dénotant des aptitudes plus marquées pour la reproduction et l'amélioration de l'espèce. Cependant, elles étaient accompagnées de jolis poulins. Ce qui prouve qu'on a su faire un choix judicieux de reproducteurs et quand on sait cela c'est un grand pas de fait dans la voie des progrès et des bénéfices.

L'attention des visiteurs se portait à l'envie sur les poulins de 1 à 2 ans, provenant de l'étalon Percheron. Ces poulins étaient beaux et auraient figuré avantageusement à l'Exposition Provinciale. Les messieurs qui ont fait le sacrifice de quelques piastres pour l'amélioration de leurs chevaux n'ont pas à s'en repentir aujourd'hui.

Ils ne trouveront point leurs bénéfices dans les seules réponses de la société.

Il y a avait aussi de magnifiques poulins de l'année.

En général on a pu constater que l'espèce chevaline du Comté de l'As-

somption avait encore fait un grand pas vers son perfectionnement.

Passons aux moutons. Ils étaient excellents et pour la plupart de races mêlées. Il n'y avait que deux béliers Cotswold dont l'un cependant avait un peu de sang Leicester. Ils appartiennent l'un au Collège de l'Assomption, l'autre à Monsieur Wilbred Dorion de l'Assomption. On remarquait des brebis et des agneaux de formes excellentes et d'une laine touffue et magnifique. Le comté de l'Assomption et surtout le paroisse de l'Assomption se fait déjà remarquer depuis plusieurs années pour la qualité de ses moutons; on les a vus figurer avec avantage aux expositions provinciales, et les cultivateurs qui en ont eu l'honneur et le bénéfice ne se sont pas encore arrêtés en chemin. Nous leurs souhaitons courage et succès nouveaux.

Les porcs étaient plus nombreux que jamais et en général assez beaux.

Il n'y avait qu'un seul verrat, âgé, et nous avons remarqué qu'il ressemblait plutôt à un porc à l'engrais qu'à un reproducteur. Qu'on nous laisse dire en passant qu'un animal trop gras n'est pas ce qu'il y a de mieux pour la reproduction. Le Collège de l'Assomption exposait un joli verrat de l'année, pur Berkshire acheté de M. Adolphe Ste. Marie, sur le terrain de l'Exposition Provinciale.

Cet animal aussi parfait dans ses formes que pur dans sa race n'a eu que le second prix. Nous n'avons pu nous rendre compte des motifs de messieurs les juges qui disent avoir basé leur décision sur la pureté de races.

La basse-cour était beaucoup plus dignement représentée que l'année dernière. Cependant nous aurions aimé un plus grand nombre de concurrents et des variétés plus nombreuses.

La ferme du collège de l'Assomption peut, cette année soutenir avec avantage la concurrence des meilleurs éleveurs du comté et remporta plusieurs prix. Elle a aussi fait l'acquisition d'une jeune truie Berkshire de M. Cochrane en sorte qu'elle possède maintenant en fait de cochons Berkshire, ce qu'il y a de plus pur et de plus purifié dans le pays.

Le bélier qui a obtenu le premier prix a été acheté le printemps dernier au Haut-Canada par M. Ls. Lévêque, M. C. A., et a déjà été primé dans le comté de Dorlington. Il a produit cette année de bons agneaux.

Qu'on nous pardonne cette courte digression avant d'arriver au département de l'industrie heureux de dire un mot.

Ce département méritait cette année infiniment plus de considération que l'année dernière et s'il nous était permis d'adresser des félicitations aux Dames concurrentes, je le ferais de tout cœur. En effet, les Dames du comté de l'Assomption, en se forçant un peu plus que les années précédentes, ont prouvé qu'elles ne le cèdent en rien en intel-

ligence et en habileté à leurs co-sœurs des comtés voisins, entre autres, du comté de Montcalm, [sans préjugée pour ces dernières].

Les articles étaient incomparablement plus nombreux qu'aux expositions précédentes. Tous les visiteurs admiraient avec empressement les superbes couvertures en laine, les flanelles, les étottes, les tricots, etc., etc.

Voilà ce que l'on peut avec le bon vouloir et un peu de savoir faire. Nous espérons que les dames du Comté de l'Assomption ne s'en tiendront pas encore plus honorablement à la prochaine exposition. L'industrie domestique est une chose qu'il ne faut point négliger; c'est une source d'épargnes de profits et de bien être pour sa famille.

Une seule charrue faisait les honneurs de ce département. Cette charrue était exposée par M. Chs. Marchand de St. Paul l'Ermite. Il ne faut point s'étonner si les instruments aratoires sont toujours en très petit nombre à l'Assomption. M. Marchand est le seul fabricant du Comté. Les charrues de M. Marchand jouissent d'une bonne réputation, partout où elles sont répandues; elles sont légères, peu coûteuses et font un bon guérêt; elles conviennent surtout aux labours dans les sols légers ou de consistance moyenne. Ces charrues ont déjà remporté plusieurs prix aux concours de labours.

La pluie et les mauvais chemins ayant retardé plusieurs exposants, en sortes que les juges durent retarder un peu un soleil ardent.

Enfin, vint sur le soir, la distribution des prix à la suite de laquelle M. le Président de la société, l'hon. P. U. Archambault, des directeurs de la société, et des juges, se rendit à Wright, où un magnifique dîner attendait les convives dont l'estomac commençait à s'impacienter. — *Semaine Agricole.*

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Québec, Séance du 29 nov.

Après l'exposé financier, M. Robertson est entré dans de longues considérations sur l'agriculture, la colonisation nos ressources minières, les moyens de les développer.

Nos ressources minières, pourraient donner beaucoup plus qu'aujourd'hui, si elles étaient bien exploitées. Ce qui manque à notre peuple, c'est l'esprit d'entreprise et d'initiative. Il ne veut rien faire sans le gouvernement. On nous demande sans cesse des secours. Il faut bien comprendre que ce dernier ne peut suffire à tout, et que s'il accordait tout ce qu'on lui demande il épuiserait le coffre public. Pour qu'un pays fasse des progrès, il faut que, ses habitants apprennent à compter sur eux-mêmes, à avoir confiance dans son énergie.

Mais c'est surtout vers l'agriculture que les législateurs doivent tourner toute leur attention, c'est notre principale richesse. Nous avons un sol des plus fertiles, nous avons d'immenses étendues de terres qui n'attendent que le travail du défricheur pour produire d'abondantes moissons. En exploitant la terre avec intelligence nous en retirerons beaucoup plus de profits qu'aujourd'hui. Ce qu'il nous faut, c'est un mode de culture améliorée. Les députés et les personnes influentes dans le pays devraient se faire un devoir d'engager le peuple à mieux cultiver les terres. Le gouvernement a dépensé, pendant les 3 dernières années plus de \$600,000 pour l'agriculture et la colonisation. Je crois que ces immenses sacrifices n'ont pas été perdus et que nous apercevons déjà un changement dans le pays. Grâce à ces allocations d'argent, la province se trouve sillonnée de chemins qui conduisent à nos terres. Les sociétés de colonisation, auxquelles on paraît tant s'intéresser, devraient choisir les endroits propres à la culture et se charger d'y diriger les colons et de fonder ainsi de nouveaux établissements. Rien ne les empêcherait aussi de faire des avances aux colons et aussi de leur donner des grains de semence. Voilà, je crois, leur véritable rôle. Grâce au zèle de ces sociétés et à l'élan donné à l'agriculture, nous avons arrêté l'émigration de nos compatriotes aux Etats Unis. Ceux qui sont chez nos voisins reviennent ou songent à revenir.

Mais, en pensant à repatrier nos compatriotes, il ne faut pas oublier d'attirer, au milieu de nous les émigrés d'Europe. Les robustes agriculteurs de France, l'Angleterre, de Suisse et de Belgique, pourraient nous être d'un grand secours. Outre qu'ils augmenteraient le chiffre de notre population et notre revenu, ils seraient utiles aux Canadiens. Dans ces pays, l'agriculture a fait de grands progrès et on, venant s'établir dans nos compagnes, ces émigrés introduiraient dans le pays des méthodes excellentes de culture. Nos habitants s'efforceraient de les imiter et ce bon exemple produirait d'excellents résultats.

L'automne dernier, j'assistais à un concours de labour, près de Montréal. Dans chaque classe c'est un Canadien-français qui a remporté le premier prix contre des concurrents anglais ou écossais, ou Irlandais. Cependant il y a cinq ans, nul Canadien en cet endroit, n'aurait voulu se mesurer contre un des agriculteurs venus d'Europe.

Voilà ce que peut produire le bon exemple. Il ne faut pas non plus négliger l'enseignement agricole, afin que ceux qui ont les moyens puissent acquérir des connaissances sur l'agriculture. On croit trop souvent que ceux là seuls qui ne peuvent être avocats ou marchands, etc., devraient cultiver la terre. C'est une erreur. Il

faut pour cultiver la terre, avoir de l'intelligence comme pour toute autre occupation.

L'éducation mérite aussi notre attention ; il nous faut un système général. Nos écoles supérieures peuvent maintenir la comparaison avec les institutions des pays plus avancés que le nôtre. Dans les campagnes, il faudrait, je crois établir un système compulsoire d'enseignement. Après avoir parlé de la loi d'éducation, M. Robertson fait allusion aux incendies qui ont dévasté le pays, déplore la guerre qui dévora l'Europe, et fait voir, par une comparaison, qu'il n'y a pas sur la face du globe beaucoup de peuples plus heureux que nous.

Au Conseil Législatif, l'hon. M. Archambault a profité de l'occasion que lui offrait une interpellation pour expliquer les motifs qui ont déterminé le gouvernement à nommer le Rcvd. M. Chartier, agent d'immigration, et de colonisation pour les Cantons de l'Est.

Le prêtres seuls, suivant l'honorable commissaire, exercent assez d'influence sur nos populations pour les décider à s'établir dans les places nouvelles ou pour déterminer ceux de nos compatriotes qui vivent aux États-Unis à revenir dans le pays. Plusieurs membres du clergé ont réussi à coloniser des endroits où les laïques, après des efforts extraordinaires, n'avaient pu établir un seul colon.

Quant à la nomination de M. l'abbé Chartier en particulier, il a prouvé par des faits qu'elle est excellente. Grâce à l'énergie et à l'activité de cet habile agent, beaucoup de cultivateurs des vieilles paroisses ont visité les Cantons de l'Est et plusieurs y ont pris des terrains. Déjà soixante-dix familles se sont établies dans les cantons de Barford, Hereford, Clifton, Auckland, Newport et Ditton.

Relativement au repatriement des canadiens émigrés aux États-Unis, il réussit bien. Les seuls renseignements que M. Chartier a fournis aux délégués de la convention canadienne de St. Albans ont induit deux cents familles à lui écrire pour obtenir les moyens de revenir au Canada. Cent familles veulent revenir immédiatement et leur retour n'est différé que par M. Chartier lui-même, qui leur conseille de ne pas revenir sans avoir au moins 300 ou 400 piastres d'épargnes.

Douze autres canadiens de Natick ont déjà acheté des terres dans Chesham et dans Ditton.

M. l'abbé Chartier a distribué parmi les canadiens résidant aux États-Unis deux cents exemplaires de la brochure sur l'immigration et il prépare actuellement un pamphlet donnant tous les détails possibles sur les Cantons de l'Est, ce qui ne l'empêche pas de parcourir les vieilles paroisses pour combattre l'émigration chez les américains et montrer tous les avantages qu'offrent les Cantons de l'Est aux jeunes cultivateurs désirant s'établir.

Après ces explications, l'hon. M. Hale s'est déclaré satisfait de la nomination de M. Chartier, qu'il avait critiquée indirectement la semaine dernière.

Pour ce qui regarde l'immigration étrangère, elle se dirige aussi vers les Cantons de l'Est. M. Thomas agent à Québec, en a expédié à lui seul deux cent soixante-sept, sans compter vingt-cinq autres qui s'y sont rendus d'eux-mêmes. L'agent de Montréal, M. Belle, a dirigé aussi dans les cantons environnant Sherbrooke sept cent trente-cinq immigrants, sur les dix-huit cent sept qu'il a reçus pendant le cours de l'été.

Ces succès sont fort encourageants et pour peu que ce progrès continue, les Cantons de l'Est, déjà si florissants seront avant longtemps une des parties les plus riches du pays. L'avenir de ces populations est en quelque sorte entre les mains de M. l'abbé Chartier, qui saura se montrer leur bienfaiteur.

LE DIABLE EST JALOUX CETTE ANNÉE

— 00 —

!! ATTENTION !!

— 00 —

Monsieur le rédacteur,

Hier une feuille *archi pourrie* me tombant, comme par hasard, sous la main, j'y vis une insulte des plus honteuses, lancée à la face du public, contre plusieurs gentils hommes—tous hommes de dévouement et d'énergie, auxquels on n'a rien à reprocher, si ce n'est qu'ils *endurent leur bête plutôt que la tuer*, comme le dit un vieil adage.

Vraiment, le peuple honnête doit être grandement indigné d'entendre toujours débiter, par *Satellites* du vieux *Charlot*, je ne dirai pas seulement, de semblables mensonges, mais des stupidités qui sentent leur homme.

Cela n'est pas étonnant, Monsieur le Rédacteur ; car, comme on le sait, quand le loup a faim, et qu'il voit de la nourriture chez son voisin—pourtant acquise à la sueur de son front et avec la plus grande honnêteté,—il fait des efforts inouis pour la *gloutonner*, et ne le pouvant pas, il *hurlé* et fait retentir les échos d'alentour de ses cris désespérés. Et le peuple, avec calme—car il le sait nullement dangereux, dit alors : *Le loup fait le diable à quatre ; il a faim, mais on n'a pas se jeter dans sa terrible gueule*, et il a raison.

Si j'entends encore *hurler* le loup, Monsieur le Rédacteur, vous voudrez bien m'accorder un tout petit espace et nous le donnerons sans pitié, qu'un seul coup de *griffe*. Pas plus que cela !!

car, davantage pourrait répandre toute la pourriture et les immondices qu'il contient au milieu de la bonne population de votre pays.

Va, gros Coquin, cache tes oreilles !

UN PATIENT.

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro plusieurs articles que nous avons reçus.

Monsieur le Rédacteur,

Un ami m'écrivit ces mots que vous voudrez bien enregistrer dans vos aimables colonnes pour l'intérêt du public en général. Voici ce qu'il m'écrivit. Les gouttes Anti-Cholériques du fameux Docteur Crevier, de St. César, Comté de Rouville lesquelles vous m'avez laissées lors de votre départ pour ce beau Canada, ont produit sur plusieurs personnes auxquelles j'ai administré de ces susdites gouttes, des effets, je pourrais dire, presque miraculeux.

Ces personnes étaient éprises du Choléra Asiatique, et en moins de deux heures, elles furent complètement guéries.

Et je l'affirme hautement ces personnes, à l'heure où je vous écris ces quelques mots, seraient au nombre des triomphés sans le puissant secours de ces fameuses gouttes que tout le monde devrait avoir dans sa maison.

Ces gouttes non-seulement guérissent le Choléra, mais aussi, elles font disparaître en peu de temps le mal de dents, et les maux, de tête, la dyspepsie, les indigestions ou indispositions de l'estomac, et le dyssentérie si commune de nos jours.

Nul doute, ajoute-t-il, que ce Monsieur a bien mérité du public. Pour ma part, je lui en témoigne beaucoup de reconnaissance, et lui souhrite, en même temps, un débit considérable de ses gouttes.

L'AMI DES SOUFFRANTS.

P. S.—Tous les journaux du pays sont respectueusement priés de reproduire dans l'intérêt du public en général.

En commençant notre deuxième année, un vénérable ami du Diocèse de Trois-Rivières, nous écrit ce qui suit : "Permettez-moi, Monsieur, de vous présenter mon humble mais sincère félicitation sur votre journal."

"L'impression, le format et la manière dont sont traités les sujets sont tout-à-fait de mon goût. Je crois sincèrement que nos cultivateurs ne sauraient lire un journal plus intéressant pour eux."

Pour le *Journal d'Agriculture*.

Roxton-Falls, 3 décembre 1870.

M. le Rédacteur.

M'accorderiez-vous un petit espace dans votre intéressant journal pour faire quelques considérations sur la manière de cultiver les abeilles avec fruit ?

Le peu d'expérience que j'ai acquise depuis deux ans que je m'occupe d'Apiculture, ne me permet certes pas de donner des conseils aux apiculteurs expérimentés ; aussi, ce n'est pas à eux que s'adresseront mes réflexions ; ce n'est pas non plus à cette classe de personnes qui, ne connaissant rien et croyant tout savoir repoussent avec dédain les enseignements qu'on veut bien de temps en temps leur donner : mais je m'adresserai à ces hommes qui, sentant le prix d'une bonne instruction agricole, cherchent par tous les moyens à acquérir l'expérience qu'ils n'ont pas encore eu occasion d'obtenir.

Comme la saison est déjà bien avancée et que le temps de mettre les abeilles dans leurs quartiers d'hiver est arrivé, je dirai quelques mots sur ce sujet.

Il est nécessaire que la cave dans laquelle on hiverné les abeilles soit bien nette, car ces précieux insectes sont d'une propreté tellement exquis que la moindre odeur désagréable les affecte à tel point, que si l'effet en est prolongé, ils en meurent.

Alors on comprend facilement que mettre les abeilles dans un lieu qui répèlerait quelques substances désagréables à l'odorat, et les y laisser pendant quatre ou cinq longs mois, serait s'exposer à en perdre infailliblement une grande partie. Et celles qui ne succomberaient pas immédiatement à ce martyre, contracteraient des maladies qui les conduiraient nécessairement à une ruine prochaine.

Il faut aussi que la cave soit bien aérée, bien obscuré et d'une température moyenne.

Un guichet de 15 pouces de longueur sur 8 de largeur, suffit pour aérer une cave ordinaire.

Ce guichet ouvert une fois par jour, remplit la double fonction de renouveler l'air de la cave, et d'en abaisser la température lorsqu'elle devient trop élevée.

Comme tous les autres animaux, l'abeille a besoin d'air frais, et si l'on néglige de lui en donner convenablement elle en souffre beaucoup et finit par mourir : où elle contracte des maladies qui l'empêchent de donner les fruits que l'on serait en droit d'en attendre si elle eut été hivernée plus confortablement.

Pour bien se convaincre de la nécessité de ce renouvellement d'air, qu'on laisse ce guichet fermé pendant plusieurs jours de suite, et qu'on examine ensuite les abeilles bien attentivement elles seront inertes pour ainsi dire, et ne donneront presque aucun signe de vie, surtout si l'espace dans lequel elles sont renfermées est quelque peu étroit. Mais qu'on ouvre le guichet et on les verra bientôt ressusciter en quelque sorte ; elles remueront leurs ailes et donneront des marques évidentes de leur bien être actuel.

Si l'obscurité n'est pas complète, les abeilles sortent des ruches, voltigent çà et là, tombent le plus souvent sur le sol, et ne pouvant plus retrouver, dans cette demi-obscurité leurs demeures respectives, elles finissent par mourir. Mais, dira-t-on, quel dommage peut faire à une ruche la mort de quelques abeilles de plus ou de moins dans une ruche ne font pas une très-grande différence ; mais si l'on considère qu'avec les abeilles qui meurent ainsi pendant l'hiver dans plusieurs ruches, on pourrait former un gros essaim, on comprendra mieux la nécessité de donner à la cave les conditions voulues pour empêcher les abeilles de sortir de leurs ruches.

J'ai dit que la température de la cave doit être moyenne, c'est-à-dire ni trop élevée ni trop basse et voici pourquoi ; si elle est trop élevée, les abeilles en sont incommodées, puis elles sortent de leurs ruches et meurent. Si, au contraire, elle est trop basse, il faut que les abeilles mangent beaucoup plus, car une partie du miel qu'elles absorbent alors ne leur sert qu'à obtenir la chaleur dont elles ont besoin et plus la température est basse, plus cette quantité d'aliments absorbés dans le but unique de maintenir la chaleur animale est grande.

Il y a donc économie à maintenir dans un juste milieu la température de l'endroit où sont les abeilles.

Quand la cave possède toutes les qualités requises, il faut y placer des plan-

ches à environ un pied du sol. Cette élévation empêche l'humidité de s'attacher aux rayons des ruches qu'on y dépose et prévient la moisissure.

Il faut placer chaque ruche l'ouverture tournée vers le haut, et sur quatre petits morceaux de bois d'un pouce carré à peu près, qu'on a eu soin de mettre auparavant sur les planches dont j'ai déjà parlé.

Il faut aussi, avant de déposer les ruches sur ces petits bois, en ôter les planchettes qui couvrent les trous à leur partie supérieure, car autrement il serait inutile de les soulever.

Ainsi placées, les ruches reçoivent l'air frais introduit dans la cave par le guichet, aussi promptement que si elles étaient au grand air ; et le temps pendant lequel le guichet doit être ouvert se trouve être beaucoup plus abrégé ; ce qui empêche la température de devenir trop basse.

Beaucoup de personnes, je le sais, suivent une méthode tout-à-fait contraire à celle-là. Elles ont des caves complètement dépourvues des qualités requises et leurs ruches sont pour ainsi dire hermétiquement fermées, afin d'empêcher les abeilles d'en sortir.

Aussi leur but est presque toujours atteint ; les abeilles n'en sortent jamais vivantes.

Qu'on aie donc soin de bien nettoyer et de bien aérer les caves où l'on mettra les abeilles, et le printemps prochain, au lieu de petites colonies faibles et malades, on aura de fortes colonies, qui donneront de gros essaims de bonne heure et beaucoup de miel.

Je suis,

Monsieur le Rédacteur,

Avec le plus profond respect,

Votre très humble serviteur.

L. H. BELLEROSSE.

MINE D'OR. — On vient d'exhiber dans les ateliers du "Coaticooke Observer" un morceau d'or, pesant 126 grains, de la valeur de \$5.24, étant le produit de 700 lbs, de quartz, envoyé par la Compagnie des mines d'Averhill aux Moulins à broyer le quartz de Lisbon, New-Hampshire, tel que l'atteste l'affidavit de deux témoins. A ce taux, ce quartz produira environ \$16 d'or par tonneau tandis que beaucoup de mines de la Californie et du Colorado paient très bien à \$10 et \$13 le tonneau, et les mines de la Nouvelle-Ecosse sont regardées comme profitables à \$4 et \$6 le tonneau. Cette mine fera donc parler d'elle avant longtemps.

Extrait de la causerie agricole de la "Gazette des Familles Canadiennes,"

M. P....., riche cultivateur, observait attentivement la conduite d'un d'un jeune serviteur qu'il avait pris depuis peu à son service et se convainquit de plus en plus qu'il était pour sa maison une acquisition très précieuse. Il le regardait déjà comme le plus habile de tous ses employés, pour les travaux du champ de tous genres.

L'hiver arrivé, il put se convaincre que ce jeune homme avait la main aussi heureuse pour les animaux que pour diriger une charrue. En effet, petit Baptiste, apportait une telle attention au bétail, lui donnait des soins si à propos, que chaque bête avait l'air heureux d'être sous la direction d'un pareil maître. C'était un spectacle ravissant de voir une étable aussi forte, des vaches et des bœufs si bien frottés, si bien étrillés, qu'ils avaient le poil fin et luisant comme si on leur avait donné une couche des varnis. Aussi, le fumier était enlevé tous les jours, avec soin, une épaisse litière leur servait de lit. De plus l'eau était renouvelé chaque jour, le fourrage, leur était servi par devant, pour pas laisser tomber la graine dans le poil, ce qui leur cause des démangeaisons, obstrue les pores de la peau et est très préjudiciable à leur santé.

Bientôt petit Baptiste donna à son maître une nouvelle preuve de son savoir faire, et lui dit : Monsieur si vous me le permettez, je ferai ce que je crois être des améliorations dans votre étable. Vos animaux y gagneraient considérablement si l'air était souvent renouvelé. Avec cette permission je pratiquerai des ventilateurs.

Mais dit son maître, tu n'est pas capable de faire cela toi-même.—Oui, Monsieur pourvu que vous me fournissiez la planche et les outils nécessaire. Le maître le voyant si habile mit à sa disposition tout ce qui était nécessaire. Quand cette amélioration fut terminée, il proposa la suivante :

Monsieur dit-il encore à son maître. j'ai lu dans mon journal d'agriculture, que si une vache peut donner du fumier solide pour engraisser un demi-arpent de terre, elle peut fournir assez d'urine pour engraisser une arpent ; il serait donc très avantageux de prendre les moyens de recueillir toute l'urine et le purin de vos animaux.

Mais comment vas-tu faire, lui demanda son maître ?—Monsieur, cette année surtout, c'est la chose la plus aisée du monde. Vous le savez, la terre n'est pas tout gelée : nous allons donc profiter de cette état de chose exceptionnel, pour amener dans la partie inoccupée de vos étables, une cinquantaine de voyages de terres. Cette terre, placée derrière vos animaux et même un peu dessous, servira à recueillir tout le liquide, et elle deviendra ainsi un bon engrais qui augmenterait considérablement la masse de vos fumiers.

Mon petit ami, lui répondit M. P..... fais tout ce que tu voudras, car je vois qu'on a qu'à gagner beaucoup à exécuter les plans.

Monsieur ajouta Baptiste, pardonnez-moi, si j'ose vous proposer ce que je crois être une autre amélioration ; j'ai lu encore quelque part que la sciure de bois résineux mise sous les chevaux les préserve du mal de pattes : comme il y a un moulin à scie à quelque distance d'ici et que la sciure y est accumulée depuis plusieurs années nous pourrions en transporter une bonne quantité. Cette litière imbibée d'urine augmenterait encore la masse de vos fumiers.—Je te laisse maître d'exécuter tout ce que tu voudras, pour l'avantage de mon troupeau lui dit M. P....., et le frappant doucement et amicalement sur l'épaule.

Les habitants.—Voilà bien des choses auxquelles nous n'avions jamais pensé et qui peuvent nous être très utiles.

M, le Curé.—Vous en verrez bien d'autres en suivant attentivement les améliorations que notre petit héros a pratiquées sur la terre de son maître.

Au printemps, le petit Baptiste qui s'entendait aussi passablement sur les bonnes vaches laitières, conseilla à son maître d'en vendre trois de son troupeau pour les remplacer par de meilleures. Ce conseil fut encore suivi, et son maître le chargea lui même d'aller au marché de la ville la plus voisine pour faire le choix qu'il jugerait convenable. Il n'eut qu'à se féliciter d'avoir chargé son jeune domestique de cette mission : car petit Baptiste lui amena trois vaches de premiers choix qui lui donnèrent plus de lait que tous ces plus fortes laitières et du meilleur.

PETITE REVUE.

Plusieurs familles canadiennes de St. Albans sont parties pour la Louisiane où elles vont chercher à s'établir.

Le revenu intérieur du Canada a été de \$14,357,080 en 1870 et de \$13,379,539 en 1869, donnant pour cette année un excédant de \$989,547

Jamais à Trois-Rivières les importations n'ont été aussi considérables que cet automne. Toutes les épiceries regorgent d'articles accumulés pour la consommation de l'hiver.

Plusieurs machines appartenant à la manufacture de laine d'Yamachiche sont passées samedi dernier. On nous apprend que cette manufacture sera en opération avant Noël. Tout inspire les plus belles espérances.

—Constitutionnel

Mardi dernier, sur le marché de St. Albans, le beurre s'est vendu de 35 à 42 cts. la livre selon la qualité.

Etat des revenus et des dépenses de la Puissance du Canada pour le mois finissant le 30 novembre 1870.

Douanes.....	\$986,579 21
Excises.....	462,122 66
Postes.....	56,957 67
Travaux Publics.....	102,340 00
Estampilles.....	15,333 14
Divers.....	61,367 06

Total..... \$1,684,699 74

Dépenses..... \$892,577 84

Le marché était pauvre samedi ; les produits de tous genres bien rares. En conséquence, les prix étaient un peu à la hausse. Le foin dont il y avait quelques charges s'est vendu \$19 le tonneau ; le bois \$4 la corde. Les bœufs apportent de grandes quantités de foin pressé. Ce foin est d'une excellente qualité, et se vend de 16 à \$17 le tonneau. La vente de ce foin fait sentir son influence sur le marché à foin d'Ottawa.—*Courrier d'Ottawa*

A jeune homme bon cheval, à cheval vicil homme.

Chevaux, chiens, oiseaux et serviteurs, jeune Gâtent, mangent et écorchent les seigneurs. Quand le chat est hors de la maison, Souris et rat ont leur saison. Qui vit comme chat et chien N'a jamais repos ni bien.

Les Américains nous enlèvent une quantité considérable de bêtes à cornes. Ils vont même jusqu'à faire main basse sur les oies de nos cultivateurs. D'après un de nos correspondants ils n'en auraient pas achetés moins de 1500 dans le comté de Nicolet dans le cours de la semaine dernière. Un seul habitant en a vendu 200. *Union*

—Le foin pressé arrive à Ottawa en grande quantité sur le marché, mais on ne paraît pas aussi pressé à l'acheter au prix de \$20 la tonne.

Bétail de prix.—M. Cochran, l'éleveur renommé des Cantons de l'Est continue ses ventes d'animaux pur sang spécialement aux Américains de l'Ouest. Il a vendu dernièrement à un M. Clay, de Kentucky, cinq truies Berkshire ; pour la somme de \$1,300 et cinq génisses à un autre citoyen Kentucky à raison de \$5,500.

PETER'S MUSICAL MONTHLY.—Nous avons reçu un second numero du journal intitulé Peter's Musical Monthly. Il contient les mots suivants:

Lord, teach me how to pray, quatuor;—If you have a father's love to your child, chanson et chorus;—Meet me, Nanny! blue-eyed Nanny;—I am sitting by the window, love;—where art thy now? Soldier's farewell, quatuor pour voix d'hommes;—Gentle zephyr, quatuor pour voix d'hommes avec accompagnement;—Blessed ere the poor and spirit, pris de St. M. th., ch X pour la toussaint;—why do we mourn departin friends, hymne pour la toussaint ou pour un jour de funéraille; Songs of praise the angels sang, hymne de louanges à Dieu;—Sunbeam waltz;—Perle de l'Amérique;—King William;—I am a Prussian and what is the Germans' fatherland; It never shall eever be France's and Rhine wine so; g; Prussian signals;—etc. etc.

ECOLE D'AGRICULTURE.—À une assemblée tenue, il y a lundi huit jours, au village de Compton, les contribuables du Canton de ce nom, ont accepté l'offre du gouvernement, faite par l'entremise du Conseil d'Agriculture, d'établir une Ecole d'Agriculture à Compton. Une comité a été organisé pour aviser aux moyens à prendre dans ce but.

ENVOI.—La malle de ce matin nous a apporté une petite brochure de quatre-vingt quatre pages intitulé *the Illustrated Annual of Phrenology and Physiognomy*, et publiée par M. S. R. Wells, éditeur du *Phrenological Journal and Illustrated Life*. Cette brochure est publiée à New-York.

Elle contient une foule de renseignements intéressants sur la phrénologie et la physiognomie. Les gravures qu'elle renferme sont parfaites. Outre celles des femmes des cinq parties du globe, il y a celles de la célèbre Gabrielle Em. le de Bretonvil, marquise du Chatelet, de l'écrivain allemand le Dr. Richard Rothe, d'Agassiz, de Peter Cooper, de la célèbre actrice américaine Anna Cara Mowatt, Ritchie du comte de Beust, de Charles Dickens, etc., etc.

La brochure se vend trente sous.
Adresser, *Phrenological Journal*, 337 Broadway, New-York.

Le hêtre préservatif contre le tonnerre.—On dit que le hêtre n'est jamais frappé du tonnerre. Ce fait a souvent été observé en Europe et en Afrique. Il serait donc très-avantageux d'en faire des plantations dans tous les champs dont le terrain lui convient. Il preserve les animaux qui pâturent dans le voisinage et en outre son feuillage touffu procure un ombrage que les animaux recherchent pendant les grandes chaleurs de l'été.

RECETTE.

Dartres.—Nous ne parlons ici que des dartres dites *farineuses*, sèches, et légères, et qui ne sont véritablement qu'une incommodité passagère; il suffit de ne les jamais laver avec des substances repereussive, ou qui les fassent disparaître sur le champ, ce qui deviendrait dangereux. Il faut seulement les laver avec de l'eau fraîche ou tiède.

Le bain est un des meilleurs curatifs à employer.

Dents.—Indépendamment des soins de propreté, il en est d'autres qu'on ne saurait trop recommander. Brisez du verre, des cailloux, casser des noix, des noix, c'est s'exposer à de cruels accidents, à la perte de ses dents. Il faut éviter aussi de boire trop chaud.

Douleurs de dents.—Les douleurs que l'on ressent aux dents sont dues à des causes différentes. Tantôt une dent est cariée, c'est-à-dire, rongée en partie par une maladie particulière; plus souvent alors, les nerfs étant à découvert, c'est le contact de l'air ou des aliments froids qui occasionne une vive douleur; les moyens d'y remédier sont les suivants qu'il faut mettre en usage successivement;

1o On introduit dans le trou de la dent un petit tampon de coton imbibé d'huile d'olive; par ce moyen, on intercepte le contact de l'air.

2o On substitue à l'huile d'olive l'essence de girofle, ou toute autre essence, qui par sa consistance, peut engourdir le nerf de la dent.

3o Si l'on peut s'en procurer, on imbibé de *landanum* un petit tampon de coton, et on l'introduit dans la dent; dans ce cas, il faut éviter avec soin d'avaler le coton.

4o L'*Ether* seul, ou mêlé au *landanum* par parties égales, réussit aussi souvent.

5o Il suffit quelquefois de boucher le trou de la dent avec un peu de cire, ou un fragment de la résine appelée *Encens* ou *Oliban*.

6o Lorsque ces divers moyens n'apportent aucun soulagement, il faut faire extraire la dent sans hésiter. Le plus souvent même on s'épargnerait beaucoup de souffrance, en faisant arracher sur le champ des dents qu'on cherche vainement à conserver. Ce qu'il y a d'important, est de s'adresser à un dentiste habile.

On trouve chez les pharmaciens le « *landanum*, l'*Ether*, l'*encens* ou *oliban*, » et les autres substances mentionnées ci-dessus.

Fluide à laver.—Prenez une livre de soda à laver et une demi livre de chaux vive. Mettez cela dans un gallon d'eau; faites bouillir pendant vingt minutes; laissez refroidir; coulez la liqueur et mettez-la dans une cruche pour vous en servir au besoin.

Pour votre linge faites le tremper comme il faut, disons une nuit, ensuite, tordez-le et le savonnez un peu.

Dans un grand chaudron ou une bouilloire en fer-blanc, mettez une cuillère de votre liqueur, et faites bouillir votre linge pendant une demi heure. Ensuite lavez, rincez dans deux eaux bien claires, tordez et faites enfin sécher, et vous aurez alors un beau linge bien blanc sans avoir employé beaucoup de savon.—*Communiquez*.

Empêcher la neige de botter.—Pour empêcher la neige de former des boulettes sous les pieds des chevaux, ayez soin de bien nettoyer le sabot, puis au moment de sortir dans un temps de neige frottez-le avec du savon. Ce procédé très simple pourra empêcher votre cheval de glisser et permettre à votre cheval de voyager avec beaucoup moins de fatigue.

Guérir les blessures sur le dos ou sur le cou.—Un des meilleurs remèdes connus est la peinture blanche délayée avec du lait. La peinture blanche ordinaire peut suffire sans lait. En faisant cette application à la première apparence d'une blessure, on la guérit de suite.

Pour guérir les cravasses.—Lavez d'abord avec de fortes savonnures puis avec de la couperose détrempe de manière à faire une eau assez forte. Répétez deux fois par jour jusqu'à la guérison.

Pour savoir si un cheval a bonne vue.—Faites bien attention à la forme et la grandeur de la pupile, puis tournez le cheval vers une lumière vive: si la pupile se contracte et paraît beaucoup plus petite qu'aparavant, vous pouvez supposer que le cheval a bonne vue mais si la pupile reste à peu près semblable, soyez certain que sa vue est faible et ne l'achetez point,

CONSEIL POUR LE MOIS DE DECEMBRE.

—Renouvelez aussi souvent que possible l'air de vos chambres; pendant l'hiver on n'églice trop ce point, qui est cependant très important pour la santé.

—Il n'est pas bon de tenir les poëles trop longtemps fermés, car l'air se corrompt beaucoup plus vite.

—Que vos chambres à coucher ne soient pas trop chaudes, mais seulement tempérées.

C'est un temps favorable pour les fermiers et les commerçants de régler leurs comptes, d'examiner leurs livres afin de savoir où ils en sont par rapport à leurs affaires, si pendant l'année qui vient de s'écouler ils ont gagné ou perdu.

—Autant que possible passez en famille les fêtes de Noël; rien n'est aussi doux pour des parents et des amis que de se rencontrer, de se voir et de se visiter, à l'approche de la nouvelle année.

—C'est l'habitude pour tout bon catholique de s'approcher des sacrements à cette époque de l'année. Avez-vous rempli ce devoir?

—Que vos dernières pensées, à la fin de cette année soient des actes de reconnaissance envers la divine Providence pour tous les bienfaits dont elle vous a comblés, des actes de repentir pour ne pas avoir mieux employé votre temps et enfin un ferme propos d'amendement pour l'avenir.

TRAVAUX DU MOIS DE DECEMBRE.

Les vaches pleines et celles qui viennent de mettre bas doivent être l'objet de soins attentifs; non-seulement, on ne doit pas les brutaliser, ni les effrayer mais on doit en outre les protéger contre les voisins, soit en les changeant de place, soit en faisant des séparations solides et en attachant court les vaches vicieuses. Les étrillages et brossages, quoique moins nécessaires pour les vaches laitières qui pour les chevaux et les bœufs à l'engrais, ne laissent pas de leur être très-utile. Le "pansement de la main" contribue puissamment à leur bonne santé et à la bonne qualité de leur lait.

Moutons.—Les moutons reçoivent maintenant toute leur nourriture à la bergerie. Cette nourriture doit être aussi variée que possible; mais en même temps la ration doit contenir une quantité de principes nutritifs toujours égale; car c'est avec une alimentation uniforme un tout temps qu'on obtient une laine abondante, fine élastique et forte.

Porcs.—Dans toutes les cultures, on se hâte pendant ce mois de terminer l'engraissement des porcs. Cette opération demande maintenant plus de soin et de précautions qu'elle n'en a exigé jusqu'à présent. En ce-si il en est des porcs comme des autres animaux. A mesure que l'engraissement avance, l'appétit diminue et les bestiaux deviennent plus difficiles sur le choix de la nourriture. On doit maintenant donner des aliments qui, sous un petit volume, contiennent une forte proportion de principes nutritifs. Pendant la quinzaine qui précède l'abattage, on leur donnera des aliments qui agissent sur la qualité du lard, tels que son et grut de blé, fèves rôles et pois moulus grossièrement.

Il est très bon aussi d'augmenter le nombre des repas, tout en diminuant la quantité de chacun et de varier souvent la nourriture.

Les porcs gras sont peu sensibles au froid; cependant, comme tous les autres animaux, ils engraisent beaucoup plus rapidement dans un local chaud. Dans les petites exploitations, on met les loges du pape en communication avec l'étable et elles participent de sa chaleur. Dans les grandes cultures ou l'engraissement des porcs est une spéculation importante, on devrait se pourvoir de moyens efficaces de chauffage.

Pour l'engraissement, comme pour l'élevage des porcs une grande propreté dans les loges et dans les auges, en écoulement facile des urines, une lisière abondante et souvent renouvelée sont autant de conditions sans lesquelles on ne peut réussir complètement.

Volaille.—On achève actuellement l'engraissement de toutes les volailles qui doivent être livrés à la vente pour les fêtes. Le battage des grains, étant maintenant en pleine activité, rend cette opération très facile. Mais l'engraissement ne se fera bien que si le local est convenablement garanti du froid.

J. D. S.

Gazette des Campagnes.

EMPIERREMENT DES CHEMINS

M. le Rédacteur,

La colonisation avance, grâce au gouvernement qui n'épargne rien pour la promouvoir, grâce aux chemins de fer qui promettent de s'étendre sur tous les points importants du pays à la fois. Nous en sommes heureux. Mais nous nous permettons aussi de réclamer nos droits à participer au progrès général; nous habitons les seigneuries, nous exigeons que le gouvernement nous aide à améliorer nos chemins qui sont dans l'état le plus déplorable.

Les vallées du St. Laurent, du Richelieu, l'Yamaska, etc., sont composées de terre glaiseuses ou d'alluvions, entre coupées çà et là de savannes, le tout sur un plan uni, très difficile à égoutter. Au premier mauvais temps, le sol se détrempe et, les chemins deviennent impraticables. De là, perte sérieuse pour le cultivateur qui se trouve isolé des marchés.

Le gouvernement aide libéralement à la construction des voies ferrées, vote et dépense des sommes considérables pour la colonisation. Rien de mieux nous applaudissons des deux mains. Tout en continuant de travailler énergiquement à l'ouverture des terres nouvelles, qui, se font aux dépens des vieilles paroisses, n'est-il pas à propos de songer à améliorer les chemins de ces dernières, qui se trouvent sous ce rapport inférieurs à ceux des townships.

Nous voulons bien payer pour les chemins de fer, nous voulons contribuer à défricher nos forêts, à ouvrir des chemins de colonisation, à bâtir des ponts, etc, mais que le gouvernement nous aide à macadamiser nos chemins; que ceux qui profitent des travaux publics nous remettent la dime de ce que nous payons pour eux. Nous faisons un pressant appel à ceux qui d'abord ont le bonheur d'être à proximité des voies ferrées, pour lesquelles nous payons autant qu'eux, sans en retirer les mêmes avantages et à nos amis des établissements nouveaux pour qui nos sacrifices n'ont pas été inutiles. Tendez-nous la main, si vous desirez que toutes les parties de la province progressent également.

D'ailleurs, la mesure que nous demandons peut être utile aussi à ceux d'entre vous, dont les terres sont placées dans les mêmes conditions que les nôtres, quoique, cependant, vos chemins sont généralement bons, grâce à l'élévation et à la nature du sol.

Le gouvernement qui veut le progrès du pays, pourrait-il nous être opposé.

Il ne le serait que si nos prétentions étaient exorbitantes, hors de proportion avec nos ressources du trésor.

Le gouvernement ne court aucun danger de donner sa garantie puisque suivant l'acte de l'empierrement, des chemins de 1870, toute terre intéres-

sée à un chemin, est responsable au premier degré, de tout emprunt contracté pour l'empierrement de ce chemin.

L'allocation que nous demandons peut être payée, sous forme de subside annuel de 2 par cent, pendant 28 ans 1 par cent de moins que pour les chemins à lisses de colouisation. Le gouvernement paierait réellement le capital en payant ce subside de 2 par cent, qui servirait d'amortissement, tandis que les intéressés n'auraient à payer que l'intérêt pendant le même laps de temps. Au bout de ce temps nous aurions de bons chemins, qui en réalité, ne nous auraient rien coûté, puisque l'intérêt que nous paierions ne représente tout au plus que les frais d'entretien, avant l'empierrement.

En donnant un tel subside, le gouvernement doit-il craindre que, durant une période de 28 ans, il se macadamise une longueur assez considérable de chemins pour prendre un octroi que les finances de la Province ne permettraient pas de rencontrer? Est-il probable que la plus grande partie de nos chemins, soit empierrés durant ce temps? Non, nous n'aurons pas cette chance là.

Un tiers au moins des chemins de la Province n'a pas besoin d'empierrement quant au reste, celui qui connaît l'apathie et la défiance générale pour toute entreprise extraordinaire, sait qu'il y a peu d'espoir que ce système réussira tout de suite. Il n'y aura que les gens entreprenants, qui réussiront; et ce beaucoup de travail, à faire même dans les chemins près des villes, là où les chemins empierrés deviennent de jour en jour d'une absolue nécessité.

Chacun put, d'après ses renseignements particuliers, faire ses calculs sur le nombre de milles de chemin qui seront empierrés avec l'aide des deux par cent; je crois, que s'ils tiennent compte de la difficulté de partir de semblables améliorations dans nos campagnes, les plus exagérés même ne dépasseront pas ce que le gouvernement peut donner pour nos chemins.

Je suppose que nous macadamisons 1,000 milles de chemin à la fois, (je crains bien d'en mettre la moitié de trop), quelle serait la somme que le gouvernement aurait à payer en ce cas?

1,000 milles de chemins à \$2,000 par mille coûtent \$2,000,000. Pour le fonds d'amortissement, les 2 par cent, le gouvernement aurait à payer annuellement la somme de \$40,000. A mon humble avis, ça ne dépassera jamais ce montant je crois plutôt que la part du gouvernement ne s'élèvera jamais à plus de la moitié de cette somme.

Sommes nous trop exigeants de de \$40,000 pour une amélioration qui suffirait à illustrer le gouvernement qui la tentera pour une mesure devant augmenter d'un dixième la richesse publique? Sommes-nous trop exigeants de demander \$40,000 quand on donne à la colonisation \$237,000 (subside de 1870?)

Si le gouvernement craint d'être entraîné à des dépenses au dessus de ses forces, rien n'empêche qu'il ne fixe un maximum comme il l'a fait pour l'octroi aux sociétés de colonisation.

Que le gouvernement s'empresse de prendre en considération une des mesures les plus importantes pour la prospérité du pays et des plus populaires. Et si le gouvernement doute de l'opportunité de cette mesure, que messieurs les députés s'empressent de lui montrer par leurs discours et par de nombreuses requêtes de leurs constituants, que le peuple desire ardemment l'empierrement des chemins.

B. BENOIT M. P.

St. Hubert, 30 Nov. 1870.

Ottawa, 1.—Un marché bien garni—les viandes de toute sortes inclinaient à la baisse. Le plus haut prix pour le lard \$7.50 et même il s'en est vendu à \$6.50. Les pommes de terre, 50 centins le minot; le foin de \$18 à \$20 le tonneau. Bois franc [sec] \$4 la corde. Le beurre qui se vend généralement à Ottawa de 18 à 20 centins à la tinette peut s'acheter de 16 à 17 centins dans les environs de Antiprior. Les fermiers en conséquence gardent leur beurre jusqu'à l'époque où les beaux chemins d'hiver leur permettront de l'apporter sur le marché d'Ottawa.—Le lard ne varie pas beaucoup ici, mais l'avoine se vend 60 minot. Les chantiers recevront une grande quantité de ce produit, aux premiers bons chemins d'hiver. *Canada*

Le foin, l'avoine, le lard et les pommes de terres ont une tendance à la hausse depuis quelques jours. Le foin se vend jusqu'à 16 piastres la tonne; l'avoine atteint 50 centins; voilà les pommes de terre rendues à 40 cents bien qu'elles aient commencé à se vendre 20 cents sur notre marché. On dit qu'en plusieurs endroits elles se gâtent. Les viandes augmentent en proportion. La demande pour les approvisionnements de chantiers y est probablement pour quelque chose et le peu de gens qui viennent au marché dans cette saison-ci y est sans doute pour une grande part. Ce qu'il y a de certain, c'est que la paille et les fourrages ne sont pas en aussi grande abondance que les années dernières. Le beurre est à 19 et 20 cents. *Constitutionnel*

Excellente préparation pour guérir les blessures, les meurtrissures, les entorses et les enflures.

Une chopine de fort vinaigre, une chopine de savonnures très fortes, une poignée de sel, et une petite cuillerée de salpêtre. Cette préparation est d'un grand effet et coûte peu de chose.

Revue Commerciale du marché en Gros, de Montréal, pour la semaine finissant le 8 Décembre 1870.

Préparée expressément pour le *Pays* par L. E. Merin, Courtier.

Nous sommes heureux d'avoir à constater pour la plupart de nos négociants une saison d'affaires faites sous des conditions beaucoup plus avantageuses que pendant les quelques années passées. La position financière des marchands de la campagne est meilleure et les négociants de la ville ont exercé beaucoup de discernement dans leurs avances. Les remises ont été à la fois plus nombreuses et plus considérables que d'habitude et plus grand nombre de transactions ont été faites au comptant système extrêmement avantageux tant pour les vendeurs que pour les acheteurs et qu'il serait bon d'encourager.

Nous regrettons d'avoir à remarquer que les hauts prix obtenus pour certains articles les années passées, comme pour le beurre par exemple, aient trompé l'attente des cultivateurs et des spéculateurs irréguliers, sur place qui surgissent dans les temps d'abondance d'argent. On s'obstine à tenir sa marchandise jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour l'écouler avec quelques avantages et le résultat en est que de grandes quantités étant jetées sur le marché quand les opérateurs étrangers ont laissés la place, il faut alors se soumettre à accepter des prix souvent ruineux pour réaliser afin de pouvoir rencontrer certains engagements pressants ou bien se retirer d'une mauvaise spéculation au meilleur marché possible. C'est un fait connu de ceux engagés dans le commerce de comestibles que des quantités considérables de beurre ont été vendues de 17c à 15c ces jours derniers pour lequel on avait refusé de 17c à 18c en face d'un marché qui tendait constamment à la baisse et avec des stocks qui augmentaient tous les jours. Il serait à désirer qu'on se souvint que notre marché est souvent sinon toujours réglé par ceux d'Angleterre de New-York et de Boston et aussi que les produits de qualité inférieure de la laiterie s'écoulent difficilement en temps d'abondance tandis que ceux de qualité supérieure s'écoulent tous les jours promptement et avec simple rémunération.

Nos cultivateurs perdent trop souvent de vue l'avantage qui découle de la production d'un article supérieur et ne donnent pas assez d'attention à leurs préparations pour les marchés étrangers. Les fermiers du Haut-Canada l'importent de beaucoup sous ce rapport sur nos cultivateurs Bas-Canadiens et leurs productions trouvent généralement écoulement plus facile en ce qu'ils étudient d'avantage les exigences des marchés étrangers. La routine est la pierre d'achoppement d'un nombre con-

sidérable de cultivateurs qui trouveraient de beaux bénéfices en changeant le mode de préparation des articles qu'ils destinent au marché.

COMESTIBLES. — **Beurre.** Les opérations dans le beurre qui avaient été plus actives depuis notre dernière revue mais à des prix considérablement au-dessous des espérances des détenteurs qui avaient jusqu'ici refusé d'accéder aux prix offerts par les opérateurs. Les existences sur places sont considérables pour les qualités inférieures mais les meilleures qualités sont recherchées à nos côtes les plus élevées. Nous renseignons des ventes pour exportation de lots considérables de 20 à 22c et de 22 à 24c pour le commerce local de détail 17 à 18c pour les qualités moyennes et 14 à 16c pour l'inférieur du Haut-Canada et celui de Kamouraska. Les exportations pour le Saint Laurent ayant cessé et le temps dont nous jouissons opéreront défavorablement sur le prix du beurre hormis d'une demande étrangère considérable.

Fromage. — Affaires régulières pour le commerce local de 12 à 13c

Graines. — Graine de Lin. Peu d'affaires en conséquence du peu qui s'offre. Nous la cotons \$1.65 à \$1.70 par 60 lbs. pour de bons échantillons. Graines de Mil. — Recherchée pour les marchés étrangers et commande de \$3.25 à \$3.50 selon les échantillons.

Graines de Trèfle. — Absence totale de stock pour le commerce en gros.

Houblon. — Peu d'affaires. On le cote de 12½c par lb. pour le bon ordinaire et 14c. pour celui de choix de la récolte de cette année. On rapporte la vente de deux cents ballots à nos côtes et comme le houblon de qualité supérieure se fait rare sur place il est probable que les prix se maintiendront.

De bons échantillons de la récolte de 1869 s'offrent à 7c., mais les qualités inférieures sont complètement négligées et s'offrent facilement de 2 à 3c sans trouver placement.

Huiles. — Les opérations dans les huiles ont été peu considérables, le commerce local seul ayant opéré pour ses besoins réguliers. La demande pour l'huile de morue se continue pour la consommation. Les existences sur place ne sont pas en général au-dessus des besoins du commerce tandis qu'elles sont au-dessous de la moyenne pour certaines sortes.

Melasses. — Nous n'avons à renseigner qu'une vente importante de 300 tonnes de basse qualité à prix tenu secret. Nous nous attendons à aucune animation dans cette douceur pour quelque temps à venir vu le bas prix du beurre. Le marché pour le commerce local est très lourd et les stocks sont très considérables.

Sel. — Très lourd et purement nominal aux prix renseignés dans notre dernière revue au commencement de la semaine clôturant de 57½c à 60c pour

le gros en magasin ce qui constitue une avance de 7½ à 10c par sac sur le prix que nous avons coté à flot.

Sucres. — Affaires tranquilles vu la divergence d'opinion entre vendeurs et acheteurs. Marché ferme sans disposition de concession de la part des détenteurs. On cote le ordo Rico clair 8½ à 9½ le raffiné cossais de 9 à 9.25

Thé. — Affaire sans importance et pour le commerce local qui s'approvisionne qu'au fur et à mesure de ses besoins journaliers.

Tabacs. — Nous constatons une bonne demande régulière pour tous les tabacs manufactures principalement pour la province d'Ontario. Les tabacs en feuille tant du Canada que des États Unis sont tranquilles.

Le stock de tabac du Haut-Canada, de la récolte de 1869 se réduit maintenant à sept boucauts, mais nos informations considérables dans la récolte de 1870 sur celle de 1869 et le commerce s'attend à une baisse sensible dans le prix de cet article aussitôt qu'il sera jeté sur marché. La récolte de tabac de cette année ne sera guère en état d'être offerte au commerce avant février ou mars prochain et la demande jusqu'ici sera sans importance en conséquence de la préférence que nos cultivateurs accordent à leur propre production. Le haut prix qui a prévalu pour le tabac du Haut-Canada pendant l'année et la protection que le gouvernement lui accorde dans la manufacture ont induit les cultivateurs tant du Haut que du Bas-Canada à le cultiver sur une plus grande échelle que par le passé et les marchés de l'Allemagne étant fermés pour le présent aux tabacs américains nous n'attendons pas à ce que les tabacs brut commandent au haut prix cette année.

Nous ne pouvons mieux faire l'histoire des transactions de la semaine qu'en nous servant d'un terme marin, calme plat dans toutes les branches de commerce et nous ne nous attendons à aucun changement avant l'établissement des chemins d'hiver et la congélation des petites rivières. Les opérations dans les farines, le blé, les comestibles, etc., etc., ne se font que sur la plus petite échelle et les acheteurs n'opèrent qu'au fur et à mesure de leurs besoins les plus pressants.

Les recettes depuis le 1er Décembre jusqu'à ce jour se résument comme suit :

Blé, 42,258 min. Fromage, 1,754 boit.
Pois, 2,188 " Lard, 90 quarts.
Avoine, 89 " Saïndoux, 100 tin.
Orge, 2,471 " Suif, 6 quarts
Farine, 15,398 qrts Cuir, 310 rouleaux
do d'avoine 100 qrts. Cochons 550 carc.
Alcalis, 185 qrts. Whiskey, 170 tonnes.
Beurre, 2,126 barils. Tabac, 141 boucaut.

Les importations dans le port de Montréal de cette année sont considérablement au-dessus de celles de l'année

dernière. Le tableau suivant ne représente que la valeur des importations pour le mois d'octobre 1869 et 1870.

	1869	1870
Marchandises de laine.....	137,748	217,413
Marchandises de Coton....	81,061	126,887
Solier, etc.....	40,050	46,599
Sel ièvre.....	8,633	6,312
Rhau.....	2,844	9,242
Café.....	10,901	11,944
Thé vert.....	141,929	144,625
Thé noir.....	12,801	12,643
Vins.....	26,840	41,050
Sucres brut.....	55,765	240,019
Suc d. canne.....	101,401	4,275
Fruits secs.....	139,093	130,761
Melasse.....	56,712	15,753
Palac en feuille.....	33,184	33,848

Les importations pour les premiers six mois de l'année se résument comme suit ;

	1869	1870	Augt. en 1870
\$21,708,193	28,754,968	7,046,494	

Sur cette augmentation de \$7,049,494, la somme de \$2,000,000 doit être appliquée à l'excédent de l'importation des marchandises de laine, de coton et de nouveautés et la balance de \$5,000,000 à celui des sucres melasses, spiritueux, etc., etc. Les recettes de produits dans le port pour les dix premiers mois de l'année se comportent comme suit ;

	1869	1870
Blé.....	7,202,140 min.	6,394,991 min.
Blé d'Inde.....	142,269	65,921
Pois.....	506,819	803,901
Avoine.....	32,056	48,355
Orge.....	63,377	36,263
Farine.....	896,937 quarts	901,765 qrts.

Et les exportations par eau pour le même espace de temps.

	1869	1870
Blé.....	5,487,327 minots	5,462,370 minots
Blé d'Inde.....	78,294	308
Pois.....	458,014	1,235,074
Avoine.....	60,863	213,455
Farine.....	492,038 quarts	460,379 quarts

Les exportations par voie de Coaticook et non comprises dans ce qui précède sont comme suit :

Blé.....	200,000 minots.
Pois.....	343,510
Avoine.....	191,728
Orge.....	39,058
Farine.....	25,080

État comparatif des exportations d'alcalis, comestibles, huile de pétrole, etc., depuis le 1er janvier au 1er novembre 1869 et 1870 respectivement.

Alcalis, quarts.....	14,929	14,350
Beurre, barils.....	95,465	82,467
Fromage, boîtes.....	78,736	87,536
Lard, quarts.....	310	9,163
Saïndoux, barils.....	2,703	3,773
Suif, quarts.....	16	151
Pétrole, quarts.....	1,130	2,017
Cuir, rouleaux.....	7,984	6,462

Le *Chronicle* de Québec invoque une loi compulsive pour l'inspection du poisson et des huiles dont le commerce a souvent lieu de se plaindre pour les fraudes qui s'y pratiquent. Tant que la loi n'imposera pas l'obligation de l'inspection du poisson et de l'huile, les lois que nos législateurs passeront seront autant de loties mortes et les nombreuses fraudes qui se perpétuent tous les ans lors de la saison des affaires dans le poisson, se continueront au dé-

triment du commerce et des pêcheries, et ce qui pourrait être une source de richesse pour le pays ne produira que désagrément et pertes pécuniaires pour tous y concernés.

Lard.—La température est favorable pour les grandes opérations et nous ne nous attendons pas à renseigner d'affaires importantes tant que le froid ne sera pas plus grand. Le lard en carcasse qui ne serait pas préparé immédiatement pour salaison serait exposé à chauffer et les recettes en conséquence ne sont pas considérables. Elles ont aussi diminué à Toronto et la baisse que nous appréhendions dans notre dernière revue a été réalisé. On cote le lard en carcasse sur place de Toronto \$5.57½ à \$6.00 par 100 lbs pour bonne moyenne. Ici les prix varient de \$6.50 à \$7.50. Le lard en quarts est nominal de \$22 à 23.20 pour le mess, \$24 à 25 pour mess mince, \$18 à 19.50 pour prime mess et \$16 à 17 pour prime.

Température au commencement de la semaine a été défavorable pour les salaisons et nobsant le changement qui a eu lieu mercredi et la gelée pendant la nuit, les jours tenaient trop de l'été de la St. Martin pour satisfaire les détenteurs de lard destiné au billot. La température a peu variée, le thermomètre marquant de 30 à 40 pendant la nuit et 44 à 60 sur le haut du jour.

Nous n'avons que peu d'affaires importantes à renseigner. Le marché au lard a peu varié contre l'opinion des opérateurs. Les recettes n'ont pas été considérables et on en attribue la raison au temps si propice à l'engrais des bestiaux et les partisans du bas prix ne s'attendent guère à de forte recettes que lors u: la température ne favorisera pas l'engrais aussi profitablement qu'aujourd'hui. Mais la véritable solution du problème se trouve dans le fait que les agriculteurs ne peuvent s'accoutumer d'après les hauts prix obtenus ces années dernières à accepter une modique rémunération pour leurs produits. A pareil jour l'an dernier; les cochons vivants rapportaient de \$6.80 à \$11.00 gros et en carcasse de \$11.25 à \$13.00 nett.

Le mess rapportait \$31.00 au comptant \$31.25 à \$32.50 pour livraison en janvier; \$32.00 pour février les jambons verts \$15.00 les épaules 11c. à 11½c par lb; le saindoux 18½c à 18¾c au comptant 18¾c pour livraison en janvier, et 19c pour février.

On s'apercevra de l'énorme différence en comparant les prix actuels et nous nous expliquerons comment les fermiers ne peuvent se concilier l'idée d'accepter les prix actuels.

Les opérateurs ont éprouvé de fortes pertes sur les prix que nous cotons et ils ne semblent pas disposés à tomber dans le même faux pas cette année plusieurs prétendent qu'il est dangereux d'opérer au delà de \$5.00 gros pour les cochons vivants et se promettent de ne commencer leurs opérations

que lorsque le lard sera tombé à ce chiffre, mais leurs discours n'influencent guère le marché.

Tant qu'il y aura des opérateurs qui s'attendent à réaliser un profit on trouvera des acheteurs à quelque prix que ce soit qui courront le risque d'une spéculation.

Malgré les accidents arrivés aux télégraphes transatlantiques et qui ont obstrué les communications entre les deux continents pendant la plus grande partie de la semaine on a des informations suffisantes pour savoir que les Français achètent sur les marchés anglais et que leurs opérations s'étendent même sur un grand pied sur nos propres marchés.

Il n'y a pas de doute que si la paix se faisait, il surgirait une forte demande de comestibles tant pour l'Allemagne que pour la France. L'énergie des agriculteurs des deux pays a été paralysée et il faudra de toute nécessité que les gouvernements viennent à leur secours jusqu'à ce qu'ils puissent prendre le de-sus.

La recotte de cochons pour la semaine comme suit : Cochons vivant, 48,029 en carcasse, 858 total, 49,893; et les exhortations, 13,096 vivants et 280 en carcasse total 13,329 laissant en disponible pour les salaisons, 36,502, et un certain nombre dans les parcs.

Les salaisons jusqu'à aujourd'hui se comptent comme suit : 118,499 carcasses, contre 211,060 en 1869, 173,101 en 1868 et 368,600 en 1867. Le marché clôture actif et ferme pour cochons vivants de \$6 à \$6.25 pour moyenne légère, \$6.35 à \$6.45 pour ordinaire et \$3.50 à \$6.75 pour ceux de choix et en carcasse.

Le lard en carcasse a été en demande pour les salaisons, mais la température a été trop chaude pour risquer les expéditions sur une grande échelle. Le marché clôture de \$7.25 à \$7.50 pour les carcasses d'une moyenne de 200 lbs.

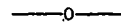
Beurre.—Les exportations de basse qualité dont le marché est surabondamment fourni pour le compte des commettants ont été considérables et on le cote de 12½c. à 14c. 16c. à 18c. pour le bon ordinaire et 20 à 22c. pour celui de qualité supérieure qui est rare et recherché pour le commerce local.

Saindoux.—Le saindoux se fait toujours rare et un lot de 100 Tinettes de nouveau arrivé par le G. T. a été placé à 13c. Les lots ordinaires du commerce se cotent à un demi centin de plus.

Graine de Lin.—Les recottes sont à peu près nulles et en conséquences de la clôture de la navigation le prix est tombé de dix centins par 60 lbs. et on la cote maintenant à \$1.60 par 60 lbs.

De gré à gré on rapporte la vente du contenu de deux chars de Harong, du Labrador, à \$0.00 au comptant, auquel prix des quantités considérables pour-

raient trouver acheteurs. Il y a absence complète de stock pour le présent de cette qualité de poisson. La morue en qrt. est recherchée à \$5.00 et en grenier ou en draft à \$7.50. La morue sèche se fait rare, et rapporte facile- \$4.85 à 5.00. Le maquereau est en demande pour la province d'Ontario, mais il n'y en a pas sur place. Le marché est dépourvu de saumon, No. 1 et le no. 2 commande \$15 par qrt.



Voici la quotes prix des différents marchés; nos lecteurs verront que les différents articles en vente sur les marchés sont à la baisse.

St Hyacinthe 10 Dec., 1870.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 60 lbs.....	£0	2	9
Avoine par 36 lbs.....	0	2	3
Pois par 66 lbs.....	0	4	6
Graine de lin.....	0	6	0

FARINE —Fleur, ex. superfine	\$6	50	a	6	55
“ en pochep 100 lbs	3	50	a	3	75
GRAINS —Orge par minot..	0	00	a	0	00
Avoine do	0	45	a	0	00
Gaudriole do	0	60	a	0	00
Pois do	0	75	a	0	80
Blé do	1	10	a	1	20
Blé-d'inde do	0	80	a	0	00
Sarrazin do	0	60	a	0	00

VOLAILES —Dindes par couple	20	a	1	50	
Oies do	0	00	a	0	00
Canards do	0	00	a	0	40
Poules do	0	50	a	0	60
Poulets do	0	25	a	0	30

VIANDES —Bœuf à la livre ..	0	04	a	0	09
Do par quartier	0	4	a	0	6
Veau au quartier....	0	60	a	1	00
Mouton par quartier	0	60	a	0	00
Lard par livre.....	0	13	a	0	15
salé	0	12	a	0	15
Do par 100 lbs.....	08	00	a	09	00

DIVERS —Patates au minot ..	0	35	a	0	40
Beurre en livre	0	20	a	0	95
Do en tinette.....	0	00	a	0	00
Sucre d'érable	0	10	a	0	00
Œufs la douzaine....	0	15	a	0	20
Suif la livre.....	0	00	a	0	0
Foin par 100 bottes... 6	0	a	9	0	
Paille do	3	0	a	0	0
Choux la pièce.....	0	0	a	0	11
Miel la livre.....	0	10	a	0	0
Savon do	0	10	a	0	00
Oignons la tresse....	0	20	a	0	25
Fèves le pot.....	0	3	a	0	00
Laine.....	0	23	a	0	25
Navets la pièce.....	0	0	a	0	10
Pommes par minot .	1	20	a	1	50
do quart..	3	00	a	4	0
Tabac par lb.....	0	10		0	17

Montréal 10 Dec., 1870.

FARINE —Blé par 100 lbs.....	14	0	a	14	6
Farine d'avoine.....	12	6	a	13	6
Do de blé-d'inde..	11	3	a	11	6
Do de sarazin.....	8	0	a	9	0
GRAINS —Blé par minot.....	0	0	a	0	0
Orge do	3	0	a	3	6
Pois do	4	3	a	4	6
Avoine do	2	6	a	2	9
Sarazin do	3	0	a	3	6
Blé-d'inde	4	0	a	4	6
LEGUMES —Patates au sac.....	2	0	a	2	6
Fèves par minot....	0	0	a	0	0
Oignons par tresse..	0	5	a	0	8
LAITERIE —Œufs par doz.....	1	1	a	1	3
Beurre frais par lbs ..	1	3	a	1	6
Do salé do ..	0	10	a	1	0
Fromage do ..	0	9	a	1	0

Sherbrooke, 9 Dec, 1870

Bœuf—par quartier.....	6	@	8
do livre.....	5	@	12
Mouton.....	9	@	10
Agneau.....	8	@	12
Lard par livre.....	10	@	15
Beurre—en tinette.....	20	@	23
do par livre.....	20	@	25
Fromage.....	8	@	12
Œufs.....	17	@	20
Bindes par lb.....	10	@	15
Poulets.....	40	@	45
Oies.....	00	@	15
Patates mint.....	30	@	40
Sucre d'érable.....	9	@	10
Sarsin.....	40	@	50
en fleur par poche.....	\$1 50	@	1 75
Avoine par minot.....	40	@	50
Laine.....	00	@	00
Foin, par ton.....	\$10	@	12
Paille do.....	\$ 4	@	6
Bois—dur, sec.....	\$ 3	@	00
do vert.....	\$ 2	@	3
Miel, la boîte.....	00	@	00

Montréal, 9 Dec 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	23 a 25
Do No 2, do	22 a 23
Slaughter.....	25 a 27
Rough.....	26 a 27
Erreono No 1.....	22 a 24
Do No 2.....	20 a 22
Vache cirée, légère.....	42 a 45
do do pesant.....	40 a 42
Veau ciré.....	70 a 75
Cuir à harnais.....	39 a 33
Buffle..... le pied	15 a 16
Pebble.....	15 a 17
Vache en Kid.....	12 a 14
Vache fendue..... la livre	30 a 35
Patent uni..... pied	19 a 20
do carlé.....	17 a 18
Peaux de mouton pesantes.. livre	20 a 25
do do légère.....	25 a 30
Peaux vertes, No 1..... la livre	9 a 9 1/2
No 2.....	7 1/2 a 0
salées.....	8 1/2 a 9

A. KEROACK,
Marchand de cuir, 505, rue St. Paul.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 12 Décembre
Greenbacks achetés à 11 p c de dis
compte on argent courant.

Argent acheté à 7 p. c.
Petites monnaies achetées à 12 p. c.
de discompte.

Or, à New-York, le 10 Décembre à
4 hrs. P. M., 110 1/2

ST. JACQUES, & CO.
Courtiers de St. Hyacinthe.

**SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE
ROUVILLE.**

L'assemblée annuelle de cette société, aura
lieu à Rougemont, à l'hôtel Ledoux, Mercredi,
le 28 Décembre courant, à Midi précis.

J. U. MESSIER,
Secrét. T.S.A.C.R.

Rougemont, 7 Déc. 1870.

A VENDRE.

L'ancienne maison des Artisans, superbe
bâtisse en briques, à deux étages, située au
coin des Rues Laframboise et Dessaulles, à un
arpent du dépôt, tout dernièrement réparée en
neuf depuis le premier étage jusqu'à la couver-
ture.

S'adresser au propriétaire,
P. DECELLES,

St. Hyacinthe, 17 Nov. 1870.

TERRES A VENDRE.

Deux terres formant cinq arpents et demie de
front sur vingt-huit arpents de profondeur si-
tuées dans le onzième rang de la paroisse de St.
Valérien de Milton, près de la Rivière-Noire :
l'une de trois arpents de front a trente arpents
en culture, une bonne maison, grange, écurie et
autres dépendances; l'autre de deux arpents et
demi de front est bien boisée en beau bois de
service et il y a de la pruche pour foire plu-
sieurs centaines de cordes d'écorce qu'on vend
facilement à trois milles de distance et à un
prix élevé. Le sol est de qualité supérieure.

Pour les conditions, s'adresser à
P. S. GENDRON,
Notaire à Ste Rosalie,

ou à
FLAVIEN DUPONT,
à St Simon.
Ste Rosalie, 22 Novembre 1870—1 m p

A VENDRE à des conditions libé-
rales une très belle propriété située
dans un endroit avantageux pour le
commerce de grains, dans le Diocèse
de St. Hyacinthe cette propriété com-
prend une maison bien finie avec cui-
sine adjacente, magasin, hangards et
autres bâtisses, le tout avantageux pour
tenir commerce. La dite propriété
occupée depuis un grand nombre d'an-
nées comme maison de commerce.

S'adresser à
GAUTHIER, MAYRAND & Co.
à Montréal Rue des Commissaires.
10 août 1870.

A VENDRE

Une terre située à trois milles de la Station
d'Upton contenant 66 acres, et deux tiers sur
laquelle se trouve une belle scierie et de la
pruche pour faire 75 cordes d'écorce, [l'écorce
vaut actuellement \$4. 25,] Il y a 5 acres en
culture, et elle est bien bâtie de maison, remi-
se et étable. Prix de vente \$550. Conditions
\$300 argent comptant et le reste par instal-
lements. Pour plus amples informations s'a-
dresser au soussigné.

PAUL MAURICE, fils.
St. Ephrem d'Upton, 14 Novembre 1870



RUCHES A VENDRE

PAR
MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'in-
dustrie si lucrative de la culture des Abeilles
trouveront en s'adressant au soussigné, des Ru-
ches de différents modèles et de constructions
variant suivant le goût ou les connaissances
apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches
améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel
chaque et auront de M Valiquet tous les rensei-
gnements possibles pour se servir de ce nou-
veau et avantageux système de Ruches. On
est prié de se hâter, vu les précautions à pren-
dre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt
d'instruments agricoles de Wm Evans, marché
St Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de
ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur
Station St Hilaire, octobre 1870,

Terre à Vendre.

A vendre, une terre située dans la paroisse de
Ste. Anne de Stuckeley, à 8 arpents de l'église,
contenant 80 arpents, et sur laquelle il se
trouve une mine de cuivre.

Pour les conditions, s'adresser au curé d'Ély

A LOUER.



Un superbe Magasin sur une position
de première classe ci-devant occupé
par J. H. Monaghan, vis-à-vis le mar-
ché, avec un logement s'il est néces-
saire.

Aussi une maison confortable sur la rue St.
Simon.

S'adresser à
H. J. DOHERTY.

St. Hyacinthe, 2 Septembre 1870.

A VENDRE.

UNE GRANDE ROUE, MUE PAR UN CHEVAL.

Le soussigné offre en vente une bonne grande
Roue, mue par un cheval avec les appareils
tambours etc., pour faire mouvoir des tours des
scies rondes etc.

La roue n'a servi que quelque mois.
Pour les conditions qui seront faciles, s'adres-
serà.

ALEXANDRE CHOQUETTE
Gardienn de la Prison.
St. Hyacinthe, 10 Oct 1870.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente les lots No 10,
11, 12 et 13 dans le 7ième rang du Township
de Clifton contenant 550 acres de terro dont 50
acres sont en partie défrichés, le reste était
bien boisé et situé à la jonction de "Pope
Brook" et de la Rivière Salmon. Il y un bon
moulin à scie sur la propriété et une machine
pour faire le bardeau. Il y a beaucoup de bois
de service sur ces lots et un bon marché pour
le bois; de plus une maison confortable et une
grange neuve 30x40 et autres bâtisses.

Le grand chemin d'Auckland à Compton
passera devant le moulin.

C'est une bonne chance pour toute personne
désirant s'engager dans le commerce de bois ou
de marchandises ou désirant cultiver.

Termes avantageux,
S'adresser à
A. G. WOODWARD,
Sherbrooke.
19 avril

VENDRE OU A LOUER.

A St. Charles, Rivière Chambly, Une
Belle Propriété, située bien avantageuse-
ment pour le Commerce; c'est une belle
maison privée en brique toute neuve avec un
Magasin, une Glacière, un Quai ou les vapeurs
de la Compagnie du Richelieu arrêtent toute la
saison de navigation, et des Hangards. Pour
plus amples informations, s'adresser à St. Char-
les, à

J. E. LEBLANC, Ecr.
Ou à St. Eustache, à
P. T. MASSON.

10 octobre.

EMPLACEMENT A VENDRE.

La moitié Est de l'emplacement situé en ar-
rière de l'Académie Girouard, au coin des Rues
Piété et Ste. Marguerite ayant une maison des-
sus érigée assez confortable pour une famille;
les conditions seront très faciles. S'adresser au
propriétaire

F. X. TETREAULT,
St. Hyacinthe 25 novembre 1870,